



DES MANIFESTATIONS DANS PLUSIEURS VILLES AUJOURD'HUI

La rue marocaine gronde contre la normalisation

P 5

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN **d'Algérie**

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

Mercredi 22 décembre 2021 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5420 - 18^e année

SAÏD CHENGRIHA ÉVOQUE LA STRATÉGIE DE RIPOSTE FACE AUX COMLOTS QUI SE TRAMENT CONTRE L'ALGÉRIE

Médias : un rôle incontournable

LIRE EN PAGE 2



Ph : DR

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE



Les défis de la filière lait

P 3

ABDERRACHID TABI :

« La détention provisoire est limitée à des délais légaux »

P 2

COVID-19

REFUS D'HOSPITALISATION



Le coup de gueule de Benbouzid

P 4

HIPPODROME BAZER SAKHRA - EL EULMA, CET APRÈS-MIDI À 15H30



Des surprises ne sont pas à écarter

P 14

LES COURSES EN DIRECT

PRÉTENDUES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME EN ALGÉRIE

Lazhari : « Où sont les preuves ? »

P 2



SAÏD CHENGRIHA, À PROPOS DE LA STRATÉGIE DE RIPOSTE AUX COMLOTS QUI SE TRAMENT CONTRE L'ALGÉRIE :

« Le secteur de l'information est incontournable »

« Les ennemis de la patrie, planifient toutes sortes de conspirations et de complots contre notre pays, avec la complicité des organisations terroristes et des organismes traîtres dont la finalité est de mettre en échec tout projet national visant à mettre en place des institutions fortes et efficaces, et à entraver le processus d'une Algérie Nouvelle déterminée à reprendre son rôle pionnier aux niveaux régional et international », a indiqué en substance le général de Corps d'armée Saïd Chengriha, Chef d'état-major, dans une allocution prononcée hier à l'occasion de l'ouverture des travaux du séminaire intitulé : « Les campagnes médiatiques hostiles et la stratégie de riposte ».



PH: DR

Cette rencontre organisée par la direction de la communication, de l'Information et de l'orientation de l'état-major de l'Armée nationale populaire au cercle de garnison- Aïn Naâdja, a été marquée par la présence des ministres, des Affaires Etrangères et de la Communauté nationale à l'Etranger, de l'Intérieur et des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, du secteur de la Communication, de son homologue de la Culture et des Arts, ainsi que le directeur général de l'Institut national de l'étude de la stratégie globale, le secrétaire général du ministère de la Défense nationale, les commandants de Forces et de la Gendarmerie nationale, les Chefs de Départements et les Chefs de services centraux du ministère de la Défense nationale et de l'état-major de l'Anp, Des directeurs de quelques médias nationaux et des enseignants universitaires ont été également présents lors de la cérémonie d'ouverture, note-t-on. Pour faire face à cette campagne hostile et haineuse, le Chef d'état-major a appelé à la nécessité de mobiliser tous les secteurs, sans exception, avec à leur tête le secteur de l'information.

exception, avec à leur tête le secteur de l'information, devenu incontournable dans cette phase cruciale, afin de riposter et faire front à l'ensemble des campagnes médiatiques et aux plans hostiles visant la sécurité et la stabilité du pays, d'éclairer l'opinion publique nationale sur les complots et conspirations fomentés, et de mobiliser toutes les franges de la société algérienne pour s'engager dans les efforts nationaux visant la concrétisation des ambitions populaires et à mettre l'Algérie nouvelle sur le chemin du progrès et de la prospérité », a-t-il indiqué avant d'ajouter : « nous devons, à ce titre, être dévoués à notre patrie et accomplir, avec abnégation, nos devoirs envers elle. Nous devons également être à la hauteur des sacrifices de nos valeureux Chouhada, afin que l'histoire nous rende justice et écrive que nous avons su préserver le legs, que nous étions loyaux à l'Algérie, rien qu'à l'Algérie ».

UN CONTEXTE INTERNE SPÉCIAL

Le général de Corps d'Armée, Chef d'état-major, Saïd Chengriha, a rappelé que cette rencontre intervient dans un contexte interne spécial marqué par la célébration des manifestations du 11 décembre 1960, une date historique qui a marqué un tournant décisif dans la guerre de libération nationale. « Ce séminaire qui se tient en ce mois de décembre, nous fait remémorer l'un des événements phares de notre Glorieuse Révolution de libération en l'occurrence les Manifestations du 11 Décembre 1960, qui ont constitué une étape cruciale dans le combat libérateur de notre valeureux

peuple, qui a fait part de sa confiance absolue en ses dirigeants, et a confirmé son unité, sa cohésion, sa cohérence et son attachement à sa Révolution bénie. Ces manifestations furent également un message amplement explicite adressé au colonisateur haineux, à travers lequel l'unité et l'intégrité du peuple algérien ne faisaient plus aucun doute. Un peuple qui ne conçoit à son indépendance et à sa souveraineté nationale aucun substitut, quel qu'en soit le prix. Elles ont aussi été d'un fort appui aux opérations militaires menées par l'Armée de libération nationale, et d'un soutien précieux à la bataille diplomatique livrée pour la cause algérienne dans les forums internationaux ». Elle intervient également dans un contexte interne spécial marqué par le parachèvement de la refonte des institutions à travers les élections pour le renouvellement des assemblées locales qui constituent une autre pierre angulaire dans le processus d'édification de l'Algérie nouvelle dont les repères ont été dressés par Monsieur le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale : « notre rencontre intervient également après un événement important qu'a connu notre pays à savoir l'organisation des élections des Assemblées populaires communales et de wilaya, qui constituent une autre pierre angulaire et une étape importante pour le progrès de notre pays et pour bâtir ses bases solides. Ceci est le fruit de l'ambition et de l'aspiration des Algériens au changement et à l'édification de l'Algérie Nouvelle dont les repères ont été dressés par le prési-

dent de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale », a-t-il affirmé. Les travaux de cette rencontre qui vise à définir une stratégie de riposte à la campagne médiatique haineuse contre l'Algérie se sont poursuivis par l'animation de conférences de valeur entamées par le directeur de la Communication, de l'Information et de l'Orientation de l'état-major de l'ANP et suivies par des professeurs universitaires et des experts dans le domaine de l'information et la communication qui ont présenté cinq exposés riches mettant la lumière sur les divers aspects relatifs à l'information en général et aux campagnes médiatiques hostiles en particulier, mais aussi sur les méthodes de riposte sur la base d'une approche globale réfléchie. Ces conférences ont enregistré une forte interaction des participants ayant, à leur tour, contribué à enrichir le thème du séminaire à travers des débats reflétant l'intérêt qu'ils confèrent aux risques et des enjeux futurs à relever pour la sauvegarde de la sécurité de l'Algérie et de son intégrité nationale. L'Algérie qui a retrouvé une place sur la scène diplomatique mondiale, qui reste attachée à la défense des causes justes à travers le monde, est aujourd'hui la cible de complots ourdis par ses ennemis étrangers qui ont trouvé des sous-traitants locaux prêts à trahir leur patrie et à renier les sacrifices des chouhada et du peuple pour recouvrer sa souveraineté et son indépendance. Le front interne est aujourd'hui solide et uni et toutes les tentatives de le désunir seront mises en échec car il s'agit avant tout de défendre ce que nous avons de plus cher, l'Algérie, son indépendance, sa souveraineté et son intégrité territoriale.

Slimane B.

ABDERRACHID TABI : « La détention provisoire est limitée à des délais légaux »

Le ministre de la Justice garde des sceaux Abderrachid Tabi, a révélé hier, dans son discours prononcé à l'hôtel El Aurassi à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'homme que « la nouvelle Constitution donne des indications claires et que l'État est fondé avant tout sur le respect des droits de l'homme. Précisant que « la détention provisoire est limitée à des délais légaux qui ne peuvent être violés, et que les lieux de détention font également l'objet de visites parfois inopinées de procureurs, d'enquêteurs et de juges des mineurs, s'élevant périodiquement à 12 515 visites, en plus des visites du Comité international de la Croix-rouge et du Croissant-rouge algérien pour déterminer les conditions de détention envisagées, en plus des 265 visites dans les prisons, au cours desquelles il a rencontré 7 400 détenus sans témoin des établissements pénitentiaires ». Le ministre a également indiqué que la protection des droits humains dans le secteur de la Justice inclut aussi l'aspect humanisation des conditions d'incarcération en protégeant les droits des détenus. En ce sens, il a noté que la réinsertion sociale des détenus est « la pierre angulaire » de la réforme du système pénal. Selon lui, ce que l'Algérie a accompli dans ce domaine « est important et seul un négateur peut le nier ».

S. O.

LAZHARI MET AU DÉFI LES ONG QUI CRITIQUENT LA SITUATION DES DROITS DE L'HOMME EN ALGÉRIE

« Où sont les preuves ? »

Le président du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Bouzid Lazhari, a déclaré que durant l'année 2021 une grâce présidentielle a été accordée à plus de 15 000 prisonniers parmi eux des détenus d'opinion.

En effet, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des droits de l'Homme organisée à l'hôtel El Aurassi, Lazhari a fait état d'une décision de grâce présidentielle au profit de plus de 15 000 prisonniers, appelant le président Abdelmadjid Tebboune à poursuivre cette politique. Dans la fou-

lée, le président du CNDH indique que l'Algérie respecte « toutes les différences du peuple algérien avec ses opinions politiques », précisant « qu'ils sont tous les bienvenus, naturellement dans le cadre du respect des principes en commun, et loin du discours de la haine ».

Pour Bouzid Lazhari « la Déclaration du 1er Novembre 1954 est un document qui fait la part belle aux droits de l'Homme pour parvenir à la justice et à la dignité, à l'élimination de toute discrimination, et pour la construction d'un État démocratique (...) ». Ainsi, en réponse aux

différentes organisations non gouvernementales et rapports internationaux qui ont critiqué la situation des droits de l'Homme en Algérie, le président du CNDH tient une riposte : « On ne veut pas seulement entendre les opinions qui ne nous dérangent pas, mais on veut également écouter celles qui ne nous plaisent pas », ajoutant que les ONG « sont invitées à nous faire part de toutes les prétendues violations des droits de l'Homme en Algérie, mais il faut qu'elles soient munies de preuves solides qui attestent de la véracité de telles crimes », a-t-il met au

défi. Enfin, selon Lazhari, la politique du CNDH « est tirée de la politique de l'Etat », confiant davantage que le conseil qu'il dirige noue des relations solides avec des institutions onusiennes, régionales, africaines et arabes ». Dans ce cadre, Bouzid Lazhari a appelé les associations et organisations actives dans le domaine des droits de l'Homme à coopérer et à se coordonner entre elles, s'étant engagées à soumettre leurs propositions au nom de leurs auteurs dans le rapport annuel remis au président de la République.

Sarah O.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Les défis de la filière lait

L'état sur les importations de poudre de lait a été desserré par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafidh Henni, qui a décidé la levée du gel des dérogations sanitaires pour ce produit. Cette décision a été prise en réponse à la demande des producteurs algériens qui l'ont alerté sur le risque de fermeture de laiteries.



Ce n'est sans doute pas une pure coïncidence: au dernier Conseil des ministres, réuni dimanche 19 décembre, le président Abdelmadjid Tebboune a exigé de renforcer les structures de production de lait, pour une meilleure maîtrise de la production et de la distribution, notamment dans les grandes villes. Les perturbations dans la distribution du lait en sachet sont fréquentes, pour diverses raisons, dont le comportement des distributeurs eux-mêmes. Selon les déclarations officielles, il existe une mafia du lait qui impose la vente du sachet à un prix supérieur à celui fixé par le gouvernement, 25 DA. Les directeurs du Commerce des wilayas ont reçu pour instruction de sanctionner les auteurs de ces pratiques illégales. Les citoyens aussi ont été invités par le ministère du Commerce à dénoncer les commerçants qui vendent le sachet de lait à 30 DA. Les spéculateurs utilisent

toutes les ruses possibles pour vendre le sachet de lait plus cher. Mais quand les brigades de contrôleurs montrent qu'elles font leur travail, en passant tôt le matin, les choses redeviennent normales.

Face à la pénurie de lait en sachet, les familles aux revenus bas ou moyens, ne peuvent pas acheter le lait conditionné dont le litre coûte entre 100 et 130 DA. La situation changera avec l'augmentation de la production laitière en Algérie. L'objectif de l'autosuffisance en production de lait peut-il être atteint ? À quelle échéance ? Les opérateurs de la filière pensent que cela est possible à moyen terme si certaines conditions sont réunies comme la disponibilité de l'eau et des moyens d'irrigation pour développer les cultures fourragères, le développement des semences fourragères, l'électrification des zones d'élevage et les mesures d'adaptation aux effets du changement climatique qui constituent un risque sur l'éle-

vage. Il y a des efforts dans ce sens. Tout récemment, un réseau d'alimentation électrique au profit des investisseurs du bassin du lait a été mis en service dans la wilaya de Mostaganem. Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural a annoncé l'ouverture de l'importation des vaches laitières de l'étranger au début janvier prochain, par des opérateurs dans la filière. Le lait est classé parmi les filières stratégiques pour lesquelles un effort est fait en vue d'en augmenter la production et de réduire la facture d'importation. Le ministre a appelé "l'ensemble des laiteries à intégrer progressivement le lait frais produit localement dans la fabrication des produits laitiers pour réduire la facture d'importation de la poudre de lait". Selon le Département de l'agriculture des Etats-Unis (USDA), la facture des importations algériennes de poudre de lait s'est établie à 1,24 milliard de dollars en 2019, au second poste des importations

alimentaires après les céréales. Ce qui représente plus de 232 000 tonnes de lait entier en poudre et environ 167 000 tonnes de poudre de lait écrémé. Des données plus récentes sont fournies par une autre source spécialisée qui indique que « les exportations françaises de poudre de lait écrémé à destination de l'Algérie n'ont atteint que 11 900 tonnes en cumul sur les huit premiers mois de l'année.

C'est 42 % de moins que sur la même période de 2020. » Les spécialistes, citant l'USDA, font constater que « l'amélioration de la souveraineté alimentaire du pays est une priorité du gouvernement algérien, grâce à une modernisation et une intégration de l'élevage laitier ». La même source rapporte l'estimation de l'USDA selon laquelle les importations resteront aussi réduites en 2022, à 245 000 tonnes, soit autant que sur 2021 et 2,4 % sous le niveau de 2020.

M'hamed Rebah

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Installation imminente de tribunaux administratifs d'appel

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux Abderrachid Tabi a affirmé, que l'installation des tribunaux administratifs d'appel revêtait un « caractère urgent » et que leur installation devrait avoir lieu « avant la fin de l'année ». Dans une déclaration à la presse en marge de sa présentation de trois projets de loi relatifs à l'organisation judiciaire, au Conseil d'Etat et à l'assistance judiciaire devant la Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN), Tabi a expliqué que « l'installation des tribunaux administratifs d'appel revêt un caractère urgent, et que ces structures devront être installées avant la fin de l'année ». S'agissant de la révision de la législation stipulée actuellement dans la loi organique n° 05-11 du 17-07-2005 relative à l'organisation judiciaire, le ministre a précisé qu'elle « s'inscrit dans le cadre de l'adaptation de certains textes juridiques à la récente révision constitutionnelle », ainsi que pour la loi organique n° 98-01 du 30 mai 1998, relative aux attributions, à

l'organisation et aux travaux du Conseil d'Etat, et la loi modifiant et complétant l'ordonnance n° 57-71 du 5 août 1971 portant assistance judiciaire. Aussi Tabi a souligné que la révision globale de la loi d'organisation judiciaire, « est venue pour rattraper l'incohérence contenue dans certaines de ses dispositions notamment celles liées à la dualité de la justice fondée sur l'existence d'un système ordinaire (comprenant les tribunaux, les conseils et la Cour suprême) et un autre administratif (comprenant les tribunaux administratifs et le Conseil d'Etat). La révision globale de la loi portant organisation judiciaire portera sur l'introduction de dispositions relatives aux juridictions ordinaires et administratives, en écartant de son champ d'application le Conseil d'Etat, la Cour suprême et le tribunal des contentieux, étant donné que la Constitution leur avait consacré une loi organique spécifique, a-t-il affirmé. Selon le ministre, le projet propose « l'adaptation de ladite loi ainsi que les dispositions de l'article 179 de la Constitution qui stipulent la création

du Tribunal administratif d'appel en tant que deuxième degré de juridiction en matière administrative ». Sur la base de cette adaptation, il sera possible de faire appel devant les tribunaux administratifs d'appel au lieu du Conseil d'Etat qui se consacra entièrement à ses missions constitutionnelles en tant que régulateur de l'activité des juridictions administratives, à l'instar de la Cour suprême concernant la juridiction ordinaire, a poursuivi le ministre.

Concernant la loi organique relative au Conseil d'Etat, Tabi a fait savoir qu'elle « englobe 5 amendements, entre autres, la révision de ses spécialités, notamment après la création des tribunaux administratifs d'appel, ses décisions relatives aux recours, en sus d'un amendement en ce qui concerne la mission confiée au Conseil pour l'élaboration d'un rapport annuel sur son activité et l'activité des juridictions administratives, un rapport qui sera remis au président de la République ».

Sarah O.

STRATÉGIE NATIONALE ANTI-CORRUPTION

Tarek Kour affirme l'implication de toutes les parties

Le président de l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLC), Tarek Kour, a déclaré que son organisme a veillé à l'implication de toutes les parties dans le processus de la préparation du projet de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la corruption, s'appuyant sur un dispositif d'évaluation anti-corruption (AIA) de la Corée du sud. Intervenant en début de la rencontre internationale sous le thème « évaluation des mesures de la lutte contre la corruption en Algérie selon l'outil d'évaluation des initiatives anticorruption AIA de la république de Corée », organisée au Centre international des conférences (CIC) par l'ONLCP et le Bureau du PNUD en Algérie, Kour a souligné que l'ONPLC a veillé à « l'implication de toutes les parties nationales et étrangères, publiques et privées, gouvernementales ou non gouvernementales, dans le processus de la préparation du projet de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la corruption ». Il a fait remarquer que l'ensemble des partenaires de l'ONPLC « ont été impliqués dans toutes les étapes du projet, en vue d'assurer un engagement total au projet de la stratégie nationale » qui comprend, « en plus des lignes directrices, un nombre de solutions pratiques qui seront traduites en plans sectoriels ou multisectoriels ». Cette stratégie, ajoute-t-il, « contient des orientations et des activités à réaliser et définit surtout les ressources, les emplois du temps et les coûts nécessaires pour sa concrétisation ». Le projet de la stratégie inclut aussi, selon le même intervenant, « un mécanisme de surveillance et d'évaluation qui consiste à créer le Haut comité national, placé sous l'autorité du Premier ministre, et assurant la coordination entre l'ensemble des parties concernées ». Pour ce qui est de l'outil innovant qui a été mis au point et développé depuis 2002 par l'Autorité de la lutte anticorruption et les droits civils (ACRC) de Corée de Sud, Kour a tenu à souligner que ce mécanisme « a prouvé son efficacité, non seulement en Corée du Sud, mais également dans d'autres pays où il a été déjà appliqué ».

De son côté, la représentante résidente du PNUD en Algérie, Blerta Aliko, a indiqué que le PNUD a « le privilège d'accompagner, depuis octobre 2019, l'ONPLC dans une démarche participative qui met l'accent sur le renforcement des facteurs de résilience et des capacités des acteurs concernés et l'approche intégrée basée sur la concertation, l'échange de bonnes pratiques et la consolidation des efforts déployés par les autorités algériennes ». La stratégie nationale de lutte contre la corruption, selon Blerta Aliko, « met l'accent sur l'importance des mécanismes de suivi et d'évaluation par la mise en œuvre effective et efficace des mesures arrêtées dans le plan d'action », indiquant par ailleurs, que cette rencontre « ouvre de nouvelles perspectives pour notre partenariat stratégique ».

S. O.

COVID-19

REFUS DE PRISE EN CHARGE DES PATIENTS DANS LES HÔPITAUX

Le coup de gueule de Benbouzid

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, a poussé lundi un coup de gueule contre le refus d'hospitalisation des patients Covid, sous prétexte du manque de lits d'hôpital, comme cela s'était passé le mois de juillet dernier lorsque la troisième vague de la pandémie avait atteint son pic, a-t-il rappelé.



Ph. : DR

S exprimant lors d'une réunion d'évaluation avec les directeurs locaux de la Santé et les directeurs d'hôpitaux, tenue via visioconférence, en présence de cadres de l'administration centrale et de membres de la commission scientifique, Benbouzid a en effet mis en garde les directeurs des hôpitaux contre tout refus d'accueil des malades ou leur transfert vers un autre hôpital sous prétexte d'un manque de lits. Dans les

cas exceptionnels, l'hôpital est tenu d'effectuer des appels pour garantir un lit au malade dans un autre hôpital en prenant en charge son transfert via ambulance, a affirmé le ministre. En prévision d'une 4e vague de Covid-19, Benbouzid a insisté sur l'impératif d'éviter les erreurs et les lacunes enregistrées par son secteur durant la 3e vague du virus, soulignant la disponibilité de tous les moyens matériels et humains nécessaires pour faire face à la pandémie. «Le manque d'oxygène était le plus grand problème auquel a été confronté l'Algérie le mois de juillet dernier», a rappelé le premier responsable du secteur qui a appelé les directeurs des hôpitaux à se mobiliser et à mettre en place

les quantités suffisantes, notamment avec la hausse de la production par rapport aux périodes précédentes, en sélectionnant la qualité, outre la fourniture d'un nombre suffisant des lits de réanimation». Relevant la possibilité de recourir à des lits ordinaires de réanimation en cas de disponibilité des quantités suffisantes d'oxygène dans le souci d'éviter le manque enregistré dans les hôpitaux durant la 3e vague, Benbouzid a fait savoir que certaines erreurs rencontrées dans le passé étaient dues à la mauvaise gestion. Benbouzid a rappelé ses précédentes instructions relatives à la mobilisation d'hôpitaux et de services Covid-19, selon le recensement de la population et les cas qui y

sont enregistrés, et sans préjudice aux spécialités de grande importance, telles que les services de lutte contre le cancer, d'obstétrique et de gynécologie, de réanimation, de chirurgie générale, d'urgence et de pédiatrie. A cet égard, il a révélé que 5 hôpitaux ont été dédiés à la lutte contre la pandémie à Alger, et au moins deux hôpitaux dans chaque wilaya pour éviter la pression. Il a également donné des instructions pour doter tous les hôpitaux d'un stock de médicaments nécessaires, notamment les anticoagulants, soulignant la disponibilité du ministère à les accompagner. Pour une prise en charge plus efficace des patients, le ministre a appelé à charger une équipe de permanence au niveau de chaque direction de la santé à travers les wilayas pour répondre et être à l'écoute des préoccupations des citoyens 24h/24. Enfin, Benbouzid a souligné la nécessité d'une préparation permanente, notamment au niveau des urgences, pour faire face à toute urgence, d'autant plus que la bataille contre le virus, a-t-il dit, est toujours en cours et que le nombre de cas est en hausse.

Ania Nch

ALORS QUE LE COMITÉ SCIENTIFIQUE RENDRA SON VERDICT DEMAIN

Les spécialistes favorables pour la vaccination des plus de 12 ans

A lors qu'une réunion du comité scientifique chargé du suivi de l'évolution de la pandémie de Covid-19 est prévue ce jeudi afin d'étudier la question, des professionnels du secteur de la santé se sont montrés favorables à la vaccination des plus de 12 ans. C'est le cas notamment du Professeur Rayad Mahyaoui, membre du comité scientifique, ainsi que du Pr Kamel Sanhadji, président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire. Considérés comme étant porteurs du virus, même si l'infection au virus n'a pas d'impact sur eux, les adolescents âgés entre 12 et 17 ans devraient selon ces deux spécialistes être vaccinés. Dans ce même contexte, le Pr Sanhadji a proposé de vacciner les moins de 12 ans, précisant qu'en Europe des pays vaccinent les enfants âgés entre 5 et 11 ans.

Ania Nch

POINT COVID-19

310 nouveaux cas, 192 guérisons et 8 décès

Trois cent dix (310) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 192 guérisons et 8 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, indique hier le ministère de la Santé dans un communiqué. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 215.145, celui des décès à 6.198 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 148.021 cas.

Par ailleurs, 21 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoute la même source. En outre, 18 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 19 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, tandis que 8 wilayas ont enregistré 11 cas et plus. Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du port du masque.

APS

INSTALLATION DE L'APW DE BOUIRA

Le FLN succède au RND

Sur fond de protestation et après deux reports suite aux altercations verbales et des services échanges de jets de bouteilles d'eau et des clés de voitures qui se sont soldées par des blessures parmi les élus, l'élection du nouveau président de l'Assemblée populaire de la wilaya de Bouira a eu lieu hier matin au siège de la wilaya. Deux candidats se sont présentés à la présidence de cette assemblée en l'occurrence Moulay issu de la formation politique El Moustakbel et Kamel Boucetta appartenant à l'extrême unique le FLN. Sur les 43 élus, issus de différents horizons politiques 22 ont voté pour Boucetta du FLN, 20 pour son concurrent Moulay du parti El Moustakbel pendant qu'un bulletin était nul. Avec ce score, le FLN reprend la présidence de l'APW de Bouira après un mandat durant lequel la présidence a été prise par son rival le RND. Cependant il importe de souligner même si l'opération du vote de cette assemblée qui était

à bulletin secret, s'est déroulée dans le calme des interactions verbales qui ont failli se dégénérer si ce n'était l'intervention de quelques sages et bien sûr des gens éléments de services de sécurité dépêchés en grand nombre sur les lieux. Le premier magistrat de la wilaya Lakhel Ayat Abdeslam, s'est rendu au début de l'après-midi à la salle de réunion de l'APW où il a procédé à l'installation officielle de Kamel Boucetta, élu APW à la tête de la même assemblée. Par ailleurs, durant la même matinée Mr Hacene Saïdoune élu à l'APC de Bouira sur la liste du parti El Moustakbel a été élu nouveau président de la dite assemblée communale. Ici l'opération a eu lieu dans une ambiance bon enfant sans aucun incident. Selon des sources des services de la wilaya 40 APC sur les 45 que compte la wilaya ont procédé à l'installation des nouveaux présidents des APC jusqu'au moment où nous rédigeons ces lignes.

Omar Soualah

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE Le produit local couvre 70% des besoins nationaux

L'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP) a enregistré durant les deux dernières années plus de 700 produits, a indiqué le directeur général de cette instance publique, Kamel Mensouri, dans une déclaration à l'APS en marge des travaux de la Journée d'information sur la recherche clinique intitulée « l'Algérie sur le chemin de l'innovation ».

Le directeur général de l'ANPP a indiqué, que la couverture du marché national en matière de produits pharmaceutiques locaux « avoisine les 70% », ajoutant que le secteur « est à près de 3800 produits enregistrés de fabrication locale sur un total de 4200 » a-t-il précisé. Sur l'approche adoptée par les autorités du secteur, elle prévoit, selon lui « d'aller de plus en plus vers une localisation de la production », ce qui permettra, poursuit-il « un meilleur suivi et une autonomie en terme d'accessibilité aux produits ». Il a souligné, dans ce cadre qu'« Il faut plus de promotion pour ce secteur en vue de renforcer la couverture locale et encourager les exportations dans ce domaine » et concernant le rôle de l'ANPP en matière de recherches et d'études cliniques, Pr Mensouri a indiqué que son agence « participe activement à l'évaluation des demandes d'essais cliniques avec le ministère de l'Industrie pharmaceutique » et que des rapports élaborés par le Comité des experts cliniciens (CEC) sont remis au ministère précité. De son côté, lors d'une communication intitulée « expertise clinique : approches et perspectives », à cette journée d'information, le président du CEC, Tebaibia Ammar, s'est félicité du travail accompli par le Comité, indiquant que cet organisme « a reçu depuis le mois de mai dernier 57 dossiers d'enregistrement, 165 dossiers de pré-soumission et 44 dossiers d'homologation des dispositifs médicaux » et d'ajouter que « les délais de réponse pour l'évaluation des demandes d'études cliniques sont de 30 jours » a-t-il précisé.

R. E.

AGRICULTURE

Vers la révision de la liste des produits importés

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhafidh Henni, annonce que son département œuvrait en coordination avec le ministère du Commerce à la révision de la liste des produits agricoles importés pour la préservation de la production nationale. Lors d'une intervention à l'occasion d'une conférence sur la contribution du secteur agricole à l'économie nationale dans le cadre de la Foire de la production nationale, Henni a fait savoir que certaines filières agricoles ont besoin d'une protection contre les produits importés, d'où la nécessité de revoir la liste des produits agricoles importés. Ainsi, le ministère proposera au ministère du Commerce l'interdiction d'octroyer les licences d'importation de produits agricoles de luxe, produits en quantité suffisante localement dont les amandes et le miel. « La politique de développement du secteur s'appuie principalement sur l'encouragement de la production locale en la soutenant face au produit importé », a-t-il insisté. Malgré la facture réduite de certains produits concernés par cette proposition, l'interdiction de l'importation de ces produits permettra de réduire considérablement la facture d'importation des produits alimentaires.

A. Nch.

MANIFESTATIONS POPULAIRES AUJOURD'HUI AU MAROC

« La mobilisation jusqu'à l'annulation des accords de normalisation et de coopération militaire »

Le peuple marocain va investir la rue, aujourd'hui, dans plusieurs villes du Royaume pour réaffirmer son rejet de l'accord de normalisation entre le Maroc et l'entité sioniste, et de son soutien à la cause du peuple palestinien, pour un État indépendant et sa capitale, El Qods qui vient de marquer une année.



Ph : DR

C'est en réponse à l'appel du Front marocain de soutien à la Palestine et contre la normalisation avec l'entité sioniste qui marque une année, que les milliers de marocaines et marocains vont manifester aujourd'hui, en bravant les services de sécurité, pour réaffirmer au Roi et à son gouvernement, leur refus de voir leur pays entretenir des relations avec l'occupant israélien en Palestine. La journée de mobilisation au Maroc, d'aujourd'hui baptisée, « journée

nationale contre la normalisation » se déroulera dans plusieurs villes et régions du Maroc sous le slogan « notre bataille continuera jusqu'à l'annulation des accords de normalisation et de coopération militaire ». Le Front marocain contre la normalisation avec l'entité sioniste et les accords de la « honte » de coopération militaire entre Rabat et Tel-Aviv, que l'opinion marocaine affirme outre que c'est un « poignard dans le dos du peuple palestinien » et une « menace pour leur

pays », considère que le premier anniversaire de la normalisation, est célébré par les responsables marocains alors que l'entité sioniste est en escalade contre les palestiniens mêmes, ceux dans les prisons israéliennes. Manifestations que promettent leurs organisateurs seront encore une fois, l'expression du peuple marocain contre « la tyrannie sioniste » en Palestine et de condamnation de ce qu'il qualifie de « dangereux tsunami de normalisation ». Le secrétariat national du

front marocain a, à cette occasion, appelé à une mobilisation générale et une forte participation aujourd'hui, lors de cette importante action de protestation contre la persistance du roi Mohamed VI et son gouvernement à maintenir le cap des relations avec l'entité sioniste, jusqu'à conclure des accords militaires, une première. « Notre bataille continuera jusqu'à l'annulation de l'accord de normalisation et des accords militaires et de renseignement », a indiqué le coordinateur du secrétariat du front marocain de soutien à la Palestine, Taieb Medmad, précisant que le front compte à travers cette quatrième journée nationale, faire de la date « du 22 décembre une journée contre la normalisation », que l'État marocain s'emploie à imposer par la force, sans tenir compte de la position de son peuple qui ne risque pas de changer ni de ne pas la faire entendre, non seulement aux responsables marocains mais aussi à leurs homologues de l'entité sioniste.

Karima Bennour

ÉNERGIE

Arkab évoque la coopération avec l'Égypte

Le ministre de l'Énergie et des Mines Mohamed Arkab, qui recevait lundi dernier le nouvel ambassadeur de la République arabe d'Égypte en Algérie, Mokhtar Gamil Tawfik Warida a évoqué les moyens du renforcement de la coopération énergétique bilatérale entre les deux pays. Il est indiqué dans un communiqué du ministère que les deux parties ont passé en revue l'état des relations de coopération et de partenariat entre l'Algérie et l'Égypte dans le domaine de l'énergie et des mines, qualifiées d'historiques et d'excellentes, ainsi que les perspectives de leur renforcement, a noté la même source. Ils ont abordé d'autres volets de coopération liés aux échanges d'expériences et le renforcement du cadre juridique régissant la coopération énergétique ainsi que la coopération entre les deux pays dans le domaine minier en Algérie notamment la recherche, l'exploitation et la production des substances minières. À cette occasion, Arkab a mis en évidence l'importance des échanges avec l'Égypte en soulignant la nécessité de renforcer et de développer ces échanges notamment dans les domaines des hydrocarbures (amont et aval), le transport d'électricité et la fabrication locale d'équipements électriques, de la commercialisation du gaz et des énergies renouvelables. De son côté, l'ambassadeur égyptien a souhaité renforcer et élargir la coopération entre l'Algérie et son pays et établir un partenariat mutuellement bénéfique, selon le communiqué.

Ania Nch.

MAROC

Les avocats remontés contre le pass vaccinal

Les avocats marocains ont investi la rue, hier, pour la deuxième journée consécutive, pour réclamer l'annulation de la décision d'imposer le pass vaccinal comme condition d'accès aux tribunaux, ont rapporté des médias locaux. Les manifestations menées par des professionnels du secteur de la justice ont entraîné des tensions en raison notamment de la suspension des audiences jusqu'à l'annulation de la décision d'introduire le pass vaccinal, comme condition d'accès aux tribunaux sur tout le territoire du Royaume. Dans un communiqué relayé par des médias locaux, la Fédération

des associations des jeunes avocats marocains, a "sévèrement" condamné lundi le déploiement des forces de sécurité au niveau des tribunaux, coïncidant avec l'imposition de la vaccination et les manifestations qui l'accompagnaient. Les juristes ont estimé, que ce déploiement sécuritaire porte "les indices d'un excès d'autoritarisme qui frappe le droit des citoyens à défendre leurs droits et libertés devant les tribunaux". L'Association des barreaux du Maroc a également condamné la décision, comme elle a menacé, dans un communiqué, d'aller vers l'escalade et de mener d'autres

formes de protestation, au cas où "une partie insisterait pour violer l'indépendance des avocates et avocats marocains, ou les empêcher d'accéder aux tribunaux". En outre, l'association a appelé les avocats à "réaffirmer leur attachement à leur indépendance vis-à-vis de toutes les autorités", soulignant que "le ministre de la Justice n'a pas le droit, en tant qu'autorité exécutive, de saisir les juges de toute directive, orientation ou ordonnance, car cela constitue une atteinte à l'indépendance de l'autorité judiciaire".

R.I.

PÉTROLE

Les prix augmentent d'environ 1%

Les prix du pétrole ont augmenté hier d'environ 1%, après avoir enregistré une baisse lors des deux séances de bourse précédentes, au vu des craintes d'une baisse de la demande de carburant due au variant Omicron. À 4h40 GMT, les contrats à terme sur le brut Brent ont augmenté de 0,8% à 72,09 dollars le baril, tandis que les contrats à terme sur le brut US West Texas ont augmenté de 1,05% à 69,33 dollars le baril. Au cours des deux séances de bourse précédentes, les prix du pétrole ont chuté de près de 4% en raison des craintes d'une baisse de la demande de carburant compte tenu de la propagation du variant Omicron, ce qui pourrait entraîner l'imposition de nouvelles restrictions et entraver la reprise économique. Certains pays, notamment en Europe, connaissent un niveau élevé d'infections et les pays ont commencé à prendre des mesures de fermeture de commerces non essentiels.

Sarah O.

TRAITE DES ÊTRES HUMAINS AU MAROC

Des enseignants de droit au cœur du scandale

Les enquêtes au royaume marocain sur l'affaire sous le nom de "scandale du sexe contre les bonnes notes" ont révélé l'implication d'enseignants universitaires dans des crimes de traite des êtres humains en un flagrant abus de fonction, ont relayé des médias marocains. D'après une copie du PV de l'affaire, relayée par des médias locaux, les enseignants cités dans ce scandale ayant secoué l'opinion publique marocaine sont "impliqués dans des crimes de traite des êtres humains et d'abus de fonction". Cinq professeurs à l'université Hassan 1 sont impliqués dans ce scandale dit "sexe contre les bonnes notes" dont deux (2) en état d'arrestation, (2) en

liberté provisoire alors que le cinquième est poursuivi pour "attentat à la pudeur avec violence". La même source a indiqué que les enquêtes ont fait état de "23 copies d'examen saisies concernant le concours d'accès au master (administration et droit) 2019/2020". Face à ce scandale qui a suscité une vague de colère sur les réseaux sociaux, le ministère de l'Enseignement supérieur a dépêché une commission de l'inspection générale du ministère à la Faculté de droit (Settat) pour y diligenter une enquête. Le doyen de la faculté, Nadjib El Hadjioui a déposé sa démission suite à ce scandale. Dans ce cadre, le Haut conseil de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique a souligné que "le

harcèlement prend diverses formes au Maroc, morale, physique et électronique, outre les menaces et le chantage que subissent les personnes

harcélées", faisant état de cas de "violence physique et verbale contre des élèves de primaire et du cycle moyen".

R. I.

DANS L'INCAPACITÉ DE PAYER LA MARCHANDISE IMPORTÉE

Quatre navires chargés de céréales immobiles au large de Sfax, Tunisie

Quatre navires marchands chargés de blé, d'orge et de farine, restent immobiles, depuis des semaines, aux larges de l'île de Kerkennah (Gouvernorat de Sfax) en Tunisie, sans pouvoir accoster au port commercial de Sfax pour décharger leurs cargaisons, en raison de l'incapacité de l'Office des céréales à assurer le paiement de la marchandise importée. Dans une déclaration à l'Agence TAP, le secrétaire général du syndicat de base de l'Office des céréales tunisien, Imed Marzouk a indiqué que ces navires se retrouvent bloqués, depuis les 23 et 25 novembre derniers et les 16 et 18 décembre cou-

rant, ce qui entraîne des retards de paiement en devise et menace de réduire progressivement le stock de réserve. Il a souligné, à cet égard, que les pénalités de retard de paiement subies par l'Office des céréales, après le déchargement d'une autre cargaison d'importation de blé tendre, ayant quitté le port de Sfax vendredi dernier, étaient d'environ 100 mille dinars tunisiens. "Une situation inédite", selon le syndicaliste qui a affirmé que ce phénomène sévit et se propage dans plusieurs ports commerciaux à Tunis (Port de la Goulette), à Gabès et à Bizerte.

R. I.

GRÂCE À LEUR VICTOIRE EN FINALE DE LA COUPE ARABE

Les Verts chassent une guigne de...35 ans

Avant d'affronter la Tunisie, samedi passé en finale de la coupe arabe Fifa-2021, tout le monde en Algérie croisait les doigts. Et pour cause, la sélection du pays voisin réussissait rarement aux Verts dans les matchs officiels.

Justement, cette donnée a fait que les Aigles de Carthage abordent la partie avec un ascendant psychologique. Même leur capitaine, Youssef Msakni, s'est montré très confiant lors de la conférence de presse qui a précédé le match, en rappelant notamment avoir été le bourreau des Fennecs au cours des deux dernières rencontres officielles entre les deux sélections comptant pour les CAN-2013 et 2017, avec dans les bois algériens Raïs M'bolhi.

En fait, il faut remonter au 27 mars 1987 au stade du 5 juillet 1962 d'Alger pour retrouver une victoire de l'Algérie sur la Tunisie en match officiel.

En effet, depuis cette date où les « Verts » avaient pris le dessus sur les Aigles de Carthage grâce à un pénalty de Madjer (18ème mn), dans le cadre des éliminatoires de la CAN 1988 qui s'est déroulée au Maroc, l'Algérie, n'avait plus remporté de rencontres officielles dans le derby maghrébin.

Désormais, c'est chose faite avec cette victoire en finale de la Coupe Arabe de la FIFA avec ce score de deux buts à zéro (Buts de Sayoud 99' et Brahimi 120+5).

Pour cette 48ème confrontation entre ces deux nations, 23 avaient un cachet officiel contre 25 amicales. Sur ces 24



joutes officielles, les Tunisiens mènent le bal avec 09 victoires contre 7 pour les Algériens. Comme ils se sont quittés sur 07 nuls. Les deux teams se sont rencontrés deux fois en coupe d'Afrique des Nations (C.A.N), six fois en éliminatoires de coupe du monde (C.M), autant en éliminatoires en coupe d'Afrique, deux en qualifications Jeux Olympiques (J.O), trois en éliminatoires Jeux Africains (J.A), trois aux Jeux Méditerranéens (J.M), une

coupe Arabe et enfin une coupe Arabe Fifa.

Durant ces confrontations, les Algériens ont inscrit 26 buts contre 24 aux Tunisiens. Quant aux matches amicaux, sur les 24 matches, les Algériens ont battu 11 fois les Tunisiens qui en ont gagné 06 contre 07 nuls. Les Verts ont inscrit 24 buts contre 18 pour leurs adversaires.

Hakim S.

LE SORT DE LA CAN-2022 SERA CONNU AUJOURD'HUI

Les clubs européens veulent le report, la CAF fait dans la résistance

Les regards seront braqués aujourd'hui vers le Cameroun où le sort de la prochaine coupe d'Afrique des nations, dont le coup d'envoi est prévu le 9 janvier prochain, sera tranché.

La polémique enfle d'ailleurs depuis plusieurs semaines. La CAF fait depuis l'objet d'une grosse pression de la part des clubs européens qui veulent que le rendez-vous continental, déjà décalé d'une année, soit encore reporté. L'argument avancé est la situation sanitaire liée au Covid-19 et la propagation d'une nouvelle souche, à savoir, le variant Omicron.

Cette pression exercée par les clubs européens, semble être confortée par la position de la FIFA qui a déjà pris parti avec les clubs en question. Mais le patron de la CAF Patrice Motsepe, fait dans la résistance. En effet, il affiche un net optimisme pour l'organisation de la Coupe



d'Afrique des nations malgré de nombreux obstacles.

En déplacement au Cameroun pour plusieurs réunions, le président de la CAF a écarté le scénario d'une possible annulation de la CAN 2022. « Nous sommes très clairs en termes d'engagement de faire de la CAN au Cameroun un succès. Je suis convaincu qu'après nos rencontres d'aujourd'hui et demain, nous pourrions venir vers vous et donner à l'Afrique et au

monde la confiance que nous avons à travers l'engagement envers notre peuple, au Cameroun, et l'engagement pour le développement du football en Afrique », a déclaré confiant, le patron de l'instance africaine.

La prise de parole de Patrice Motsepe concernant l'organisation de la 33e édition de la CAN intervient au moment où certains clubs et la FIFA mettent la pression sur la CAF pour une éventuelle

annulation du grand tournoi africain. Présent à Doha pour la Coupe arabe, Gianni Infantino n'a pas caché ses appréhensions concernant les infrastructures camerounaises, d'autant plus que la situation sanitaire se dégrade en Afrique, avec le développement du variant Omicron.

Certains clubs, notamment anglais, auraient même menacé leurs joueurs si jamais ils prenaient part à la CAN 2022. D'autant plus que les footballeurs africains qui se rendront au Cameroun devront effectuer une quarantaine à leur retour au Royaume-Uni, ce qui priverait donc les clubs de leurs éléments pour une durée plus longue. L'entraîneur national, Djamel Belmadi, attend avec impatience le "verdict" final de la CAF, lui qui a programmé pour lundi prochain le début du stage préparatif de la CAN dans la capitale qatarie Doha.

H. S.

**S
T
R
O
P
S**

COUPE ARABE DE LA FIFA 2021

Belmadi félicite la sélection nationale A'

Le sélectionneur national Djamel Belmadi a adressé une lettre de félicitations à l'ensemble des membres de la sélection A' de football pour leur sacre "amplement mérité" en Coupe arabe de la Fifa-2021, remportée samedi face à la Tunisie au Qatar, en exhortant le coach Madjid Bougherra et ses joueurs "à maintenir la cadence", pour engranger d'autres titres.



PH: DR

«**Q**ue le travail continue et que la progression soit le leitmotiv de tous les jours, pour maintenir le niveau de performance, qui permettra d'engranger d'autres titres, qui feront le bonheur de tout le peuple algérien», écrit l'ancien international dans sa lettre de félicitations, et dont le contenu a été publié ce mardi, sur le site officiel de la FAF. Belmadi avait commencé par "remercier les joueurs", qui selon lui étaient "les principaux artisans de ce succès", car ayant "fait preuve d'application et d'abné-

gation" tout au long de l'épreuve, qui fut "d'un niveau très relevé", en présence notamment "d'adversaires coriaces". Le sélectionneur national a tenu à "remercier particulièrement les cadres de l'équipe", qui selon lui se sont "conduits en vrais meneurs", y compris pour "encadrer leurs jeunes coéquipiers". Selon Belmadi, et même s'ils manquaient d'expérience avant ce tournoi, "les jeunes ont été également à la hauteur" de ses attentes, et devraient avoir "gagné en maturité à travers cette Coupe arabe". Ce qui leur servira lors des prochaines échéances à venir. Le

RAMY BENSEBAÏNI :

«J'espère que je n'irai pas au clash avec mon club pour la CAN-2021»

Le défenseur international algérien de Borussia Mönchengladbach (Div.1 allemande de football) Ramy Bensebaïni, a exprimé son attachement à l'équipe nationale, confirmant sa présence à la prochaine Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 (reportée à 2022) au Cameroun (9 janvier - 6 février), même en cas d'opposition de son club.



"Je n'ai pas eu de discussions à propos de la CAN avec mon club, ils savent très bien mon choix, et sont au courant que je vais y aller dans tous les cas. Ce qui est certain, c'est que je répondrai à la convocation de l'équipe nationale. Je ne sais pas si je vais aller au clash ou non, j'espère que ce ne sera pas le cas. Une chose est sûre, je serai présent", a indiqué le latéral gauche des "Verts" dans un entretien accordé lundi soir à Canal+ Sport Afrique. L'Association européenne des clubs (ECA) a menacé le 10 décembre, dans un courrier adressé à la Fédération internationale (Fifa), de ne pas libérer les joueurs internationaux pour la CAN-2021 au Cameroun en raison de la pandémie du Covid-19. Interrogé sur la CAN-2021, qui verra l'Algérie défendre son titre décroché en 2019 en Egypte, Bensebaïni, a déclaré que les "Verts" aborderont cette 33e édition avec l'intention d'aller jusqu'au bout. Les Algériens évolueront dans le

groupe E, basé à Douala, en compagnie de la Sierra Leone, de la Guinée équatoriale, et de la Côte d'Ivoire. "Le tirage au sort a été clément pour nous, même si en Afrique c'est très compliqué à jouer. Nous allons bien se préparer, comme c'est le cas avant chaque rendez-vous. Nous sommes conscients que ce sera difficile, à nous de rendre les choses plus faciles". a-t-il assuré. Et d'enchaîner à propos du déroulement du tournoi en Afrique subsaharienne : "C'est toujours compliqué de jouer des matchs sur des terrains pas vraiment praticables. Il fera très chaud, c'est dur. Nous sommes conscients de ce qui nous attend là-bas, tout le monde veut battre l'Algérie, nous avons un record d'invincibilité (33 matchs, ndr) à préserver. Nous avons des qualités et de très bons joueurs, à nous de se préparer en conséquence, et être à 100%". Le natif de Constantine n'a pas tari d'éloges sur le

sélectionneur national Djamel Belmadi, qui est en passe d'enchaîner son deuxième tournoi majeur avec l'équipe nationale. "Le coach Belmadi a ramené cette sérénité, ce sérieux, cette petite touche de l'amour du maillot, et la nécessité de se battre pour le pays. Il est très juste, il est dur quant il faut l'être, on s'entend très bien avec lui. C'est comme un père pour moi, et je pense pour tous les joueurs d'ailleurs. Nous avons une bonne relation avec lui". Par ailleurs, l'ancien joueur du Paradou AC est revenu sur la Coupe arabe de la Fifa-2021, remportée samedi par l'équipe nationale A' au Qatar, grâce à sa victoire en finale devant la Tunisie (2-0, a.p) au stade Al-Bayt d'Al-Khor. "Je suis très fier de cette équipe, ils ont réalisé un excellent tournoi. Je les ai félicités, et je profite de cette occasion pour les féliciter encore une fois pour leur bel exploit", a-t-il conclu.

sélectionneur national a remercié également "le staff technique, à sa tête le coach Madjid Bougherra", qu'il a félicité pour "le gros travail réalisé", en qualifiant cette compétence de "bon augure pour l'avenir de notre football". Dans ses remerciements, Belmadi n'a pas oublié "les hommes de l'ombre", notamment, les membres des staffs médical, administratif et logistique, et qui selon lui "ont étroitement contribué à ce succès". Pour conclure, le sélectionneur national a dédié ce sacre en Coupe arabe à l'ensemble du peuple algérien, du Nord au Sud, et d'Est en Ouest, sans oublier "notre diaspora à l'étranger". Reconnaissant, Belmadi a tenu également à adresser "des remerciements particuliers aux supporters qui ont effectué le déplacement au Qatar" car selon lui, "leur soutien a été d'un grand réconfort" pour les joueurs et pour leur encadrement. La lettre de Belmadi fait suite à une multitude de remerciements, adressés au Coach Madjid Bougherra et ses poulains depuis le sacre en Coupe arabe, dont certains officiels, notamment, de la part du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

HB CHELGHOU M LAÏD

Quatre matchs de suspension pour le gardien Mouaïci

Le gardien du HB Chelghoum Laïd, Abdelhak Mouaïci a écopé de quatre matchs de suspension, dont deux fermes, pour insultes envers officiel, lors du match perdu face à la JS Kabylie (1-0), le 17 décembre courant, pour le compte de la 8e journée de Ligue 1, a annoncé mardi la Ligue de football professionnel (LFP). Outre les quatre matchs de suspension, le portier du HBC devrait s'acquitter d'une amende de 40.000 DA, précise la Commission de discipline, présidée par Kamel Mesbah et qui s'était réunie en session ordinaire lundi après-midi. Outre Mouaïci, la Commission de discipline a sanctionné plusieurs autres joueurs, essentiellement pour contestation de décision, comme ce fut le cas pour Billil Bensaha (JS Kabylie), Mohamed Alaouchiche (ASO Chlef) et Larbi Tabti (CR Belouizdad). Outre Bensaha, qui sera suspendu pour le prochain match contre le RC Relizane, les Canaris devront se passer également des services de Zakarya Mansouri, car ayant été exclu lors du même match, pour cumul de cartons (ndlr : le 14 décembre courant, contre la JS Saoura, pour la mise à jour de la 5e journée de Ligue 1). La Commission de discipline de la LFP a prononcé d'autres sanctions lors de cette session, notamment, contre le NA Hussein Dey, ayant écopé d'une amende de 200.000 DA pour absence de l'entraîneur en chef sur la main courante". Idem pour le RC Arbaâ, qui a écopé d'une amende de 200.000 DA "pour absence de l'entraîneur adjoint, et qui a été signalée par le commissaire au match".

ÉLECTIONS DE LA LNFA

Ali Malek réélu pour un troisième mandat

Ali Malek, président sortant de la de la Ligue nationale de football amateur (LNFA) et unique candidat à sa propre succession, a été réélu mardi pour un troisième mandat, lors de l'Assemblée générale électorale (AGE), tenue à Hussein-Dey (Alger). Ali Malek (69 ans) qui dirige cette Ligue depuis sa création en 2011, a été réélu à l'unanimité des 30 membres statutaires présents sur les 35 que compte l'Assemblée générale, précise la même source. "Dans son discours de remerciement, le président de la LNFA, a remercié ses collègues de l'AG pour le renouvellement de leur confiance. Il a félicité aussi les membres de la commission électorale pour la bonne organisation de l'AGE qui s'est déroulée dans de conditions conformes à la réglementation", écrit l'instance dirigeante du football amateur sur son site officiel. Au cours de la même allocution, Ali Malek a annoncé que la Ligue "est en pourparlers avec la Sonelgaz pour une contribution financière aux clubs de Ligue 2. Ces derniers seront informés en temps utile sur cette initiative. Ils seront également sollicités pour une réflexion sur d'autres sources de financement qui aideraient les clubs " de cette division. Enfin, Ali Malek s'est engagé "à veiller sur l'application stricte de la réglementation, mais cela ne nous empêche pas d'exprimer notre point de vue sur des thèmes qui intéressent notre structure. Nous visons tous, chacun à son niveau, à améliorer la pratique de notre football", a-t-il conclu.

- Président : Ali Malek

-Membres : Miloud Mallem, Djamel Messadek, Walid Boukrouma, Redouane Nedjoun, Rachid Moulay, Kamel Takilalt.

MCB OUED SLY

L'entraîneur Hadj Merine provoque le déclic

Le MCB Oued Sly s'est relancé dans la course à l'accession en Ligue 1 de football grâce à ses trois dernières victoires de rang sous la houlette de son nouvel entraîneur, Hadj Merine, qui a réussi à provoquer le déclic tant attendu par ce club de football de Ligue 2 (Gr.Centre-Ouest). L'USMM Hadjout a été la nouvelle victime de la formation chélifienne au cours de la 9e journée, disputée samedi soir et qui a vu le MCBO réaliser son troisième succès de suite, se hissant à la 5e place avec 15 points. Avant cela, ce club est allé battre le MC El Bayadh, qui partageait la première place avec le RC Kouba, chez lui, alors que lors de la journée d'avant, le MCBO a pris le dessus sur le GC Mascara à domicile, et ce, pour la première sortie de son nouveau coach avec l'équipe.

Ayant raté de peu l'accession en Ligue 1 la saison passée après avoir échoué lors des matchs barages, le MCBO a été donné favori en puissance pour réaliser une montée historique parmi l'élite. Mais ses débuts au cours de cet exercice ont été décevants, obligeant sa direction à se séparer des services de l'entraîneur Abderrahmane Osmane, recruté au cours de l'intersaison, et faire appel à Hadj Merine, l'ex-driver de l'ASM Oran. Un changement qui a vite porté ses fruits, comme en témoignent les trois victoires réalisées au cours des trois précédentes journées, relançant l'équipe dans la course à l'accession, même si l'écart qui le sépare du leader, le RC Kouba, est de 7 points. "Ce parcours réussi depuis mon arrivée à la barre technique du MCBO est le fruit des efforts consentis par toutes les composantes de l'équipe. Les joueurs sont réceptifs à mes consignes, et la direction du club ne rechigne pas sur les moyens pour nous mettre dans les meilleures conditions possibles", a déclaré à l'APS Hadj Merine. Ce dernier refuse néanmoins de s'enflammer, estimant que "le plus dur reste à faire", surtout que la bataille autour du seul ticket donnant accès à la Ligue 1 sera féroce.

"Le chemin est encore long, surtout que certaines équipes, comme le RC Kouba ou le MC El Bayadh ont déjà pris de l'avance grâce à leurs très bons débuts en championnat. Nous devons redoubler les efforts pour poursuivre sur notre lancée et profiter du moindre faux pas des formations de tête", a encore ajouté le jeune technicien oranais.

TURQUIE

Trabzonspor, tempête bleu-grenat sur la Süper Lig

Samet Kordali en est «sûr à 100%»: son club, Trabzonspor, remportera cette année le championnat de Turquie. Et le soir du titre, sa ville, Trabzon, «sera en feu».



L'étudiant n'était pas né quand le club de la mer Noire, dans le nord-est de la Turquie, a décroché son dernier championnat en 1984, mais lui et ses amis n'ont que le mot «şampiyon» (champion) à la bouche: Trabzonspor est actuellement le leader incontesté de la Süper Lig après 17 journées, devant le pion aux grands clubs stambouliotes. Inavoué en championnat depuis mars, Trabzonspor a concédé sa première défaite de la saison début décembre à Antalya (sud). Mais il a corrigé le tir samedi en battant le troisième du classement, Hatayspor, 2-0 devant son bouilliant public et conserve neuf points d'avance sur le deuxième, Konyaspor. Chez les parieurs, le club de Trabzon, renforcé cet été par l'arrivée du Slovaque Marek Hamsik - qui dit trouver à Trabzon la même ferveur qu'à Naples - est le grand favori et à la boutique officielle, les maillots se vendent comme des petits pains. «Ici, chaque enfant soutient le club», dit Caliskan Hamdi, 57 ans. L'entraîneur, qui vit à Bruxelles mais revient à Trabzon dès qu'il peut, résume la fierté d'une ville: «Nous sommes le premier club à avoir cassé l'empire d'Istanbul.» En 1976, Trabzon fut la première ville d'Anatolie à remporter le championnat de première division, jusqu'alors chasse gardée de Galatasaray, Fenerbahçe et Besiktas. Connue pour son port de pêche et sa ferveur nationaliste, l'ancienne Trébizonde, qui compte aujourd'hui 300.000 habitants, l'est depuis pour son équipe, parfois sur-nommée «la tempête de la mer Noire».

ENFERMÉS DANS LE VESTIAIRE
Dans les cafés de la vieille ville, le Trabzonspor est de toutes les discussions et ses couleurs, le bleu et le grenat, s'affichent jusque sur les chapelets des croyants. «Je suis allé à Trabzon plusieurs fois dans ma carrière. (Dans la

ruie), la mamie de 80 ans se retourne sur votre chemin car elle sait que vous êtes l'arbitre. Dans l'avion, tout le monde chuchote +c'est l'arbitre du match+», résumait en 2019 l'ancien arbitre turc Deniz Coban. «En Turquie, l'écrasante majorité des fans de football soutient les trois équipes historiques d'Istanbul. Même dans les villes d'Anatolie. Mais Trabzon est à part car la majorité des habitants sont pour Trabzonspor», abonde Can Kakisim, universitaire turc spécialiste du club. Des anecdotes disent la passion - parfois l'hystérie - qui l'entoure: en 2015, le président du club d'alors, furieux à la suite d'un penalty non sifflé, fait enfermer les arbitres dans leur vestiaire quatre heures durant. L'incident ne prendra fin qu'après un appel du président Recep Tayyip Erdogan au dirigeant en colère. Début décembre, un homme menace de se suicider du toit d'un immeuble du centre-ville. Dans une vidéo devenue virale, une voix s'élève: «Mon frère, ne t'en va pas avant d'avoir vu la victoire en championnat!».

«ADVERSAIRE RESPECTÉ»

Parmi les plus âgés, certains entrent-tennent toutefois la nostalgie d'un âge d'or révolu, quand Trabzonspor raflait six championnats et six Supercoups de Turquie entre 1976 et 1984. «A l'époque, tous les joueurs venaient d'ici, aujourd'hui ils ne sont plus que deux, les autres sont étrangers», regrette Sebahattin Yilmaz, 62 ans, au long

MONDIAL BIENNAL

La Fifa vante les retombées financières, mais calme le tempo

Une réforme lucrative «pour tous», mais qu'il n'est pas urgent d'adopter: la Fifa a pour la première fois chiffré lundi les retombées attendues d'une Coupe du monde tous les deux ans, sans fixer d'échéance à ce projet controversé. «Il ne s'agit pas de déterminer une date, mais de prendre les bonnes décisions pour le football (...), donc nous prendrons le temps qu'il faudra», a expliqué à la presse Gianini Infantino, le patron de l'instance, refusant de programmer un vote lors du prochain Congrès le 31 mars 2022. A chacune de ses 211 fédérations membres, la Fifa a promis 19 millions de dollars (16,8 millions d'euros) supplémentaires par cycle de quatre ans, si elle parvient à doubler la fréquence de sa compétition phare au-delà de 2024. Ce «financement de solidarité», identique pour Andorre,

seulement engagée à trouver «une solution qui bénéficie à tous, sans pénaliser quiconque». Or son projet est pour l'heure tout sauf consensuel et a ravivé les lignes de fracture entre football de club et de sélection, grands et petits pays. Quel impact sur la santé des joueurs, l'économie des compétitions domestiques, les clubs contraints de libérer leurs internationaux, les supporters qui économisent argent et congés pour accompagner leur sélection, et même l'audience d'autres sports et des JO d'été? Autant de questions à rement débattues cet automne, même si la Fifa insiste sur les chances accrues «de briller» qu'elle veut offrir aux joueurs, et sur la réduction du nombre de tréves internationales infligées chaque année aux clubs. Mais à la tête du front du refus, l'UEFA a produit une étude assurant qu'un

seulement engagée à trouver «une solution qui bénéficie à tous, sans pénaliser quiconque». Or son projet est pour l'heure tout sauf consensuel et a ravivé les lignes de fracture entre football de club et de sélection, grands et petits pays. Quel impact sur la santé des joueurs, l'économie des compétitions domestiques, les clubs contraints de libérer leurs internationaux, les supporters qui économisent argent et congés pour accompagner leur sélection, et même l'audience d'autres sports et des JO d'été? Autant de questions à rement débattues cet automne, même si la Fifa insiste sur les chances accrues «de briller» qu'elle veut offrir aux joueurs, et sur la réduction du nombre de tréves internationales infligées chaque année aux clubs. Mais à la tête du front du refus, l'UEFA a produit une étude assurant qu'un

Mondial biennal diminuerait les revenus des fédérations européennes, d'environ 2,5 à 3 milliards d'euros sur quatre ans.

ALLIANCE TRANSATLANTIQUE

Le Forum mondial des ligues, qui représente une quarantaine de championnats professionnels, a de son côté estimé que les compétitions domestiques pourraient perdre jusqu'à 8,5 milliards de dollars (7,5 milliards d'euros) de revenus par saison. «Les trajectoires historiques ne montrent aucune corrélation négative entre les revenus générés par les phases finales en sélection et les ligues», a prudemment répondu la Fifa lundi, alors que les championnats demeurent la base de l'économie du football. Si l'instance temporise, c'est qu'obtenir l'aval d'une majorité de fédérations ne la met pas à l'abri de ripostes

JUVENTUS

Chiesa et Dybala indisponibles jusqu'en janvier

Federico Chiesa et Paulo Dybala, pas encore remis de soucis musculaires, seront indisponibles pour le dernier match de l'année de la Juventus, mardi, mais sont attendus pour la reprise de janvier, a indiqué lundi l'entraîneur Massimiliano Allegri. Pour Dybala, sorti sur blessure à la cuisse à Venise (1-1) le 11 décembre, "prendre un risque pour éventuellement devoir de nouveau s'arrêter après, cela n'a pas de sens", a expliqué le technicien à la veille de la rencontre contre Cagliari (19e) comptant pour la dernière journée de la phase aller en Serie A. Chiesa, lui aussi touché à une cuisse le 27 novembre, est aussi attendu pour la reprise de l'entraînement fin décembre en vue de la reprise du championnat prévue le 6 janvier, a précisé Allegri. Pour cette reprise, l'entraîneur espère aussi pouvoir compter sur son capitaine Giorgio Chiellini, lui aussi ménagé mardi, et sur le latéral brésilien Danilo, absent depuis le 20 novembre (cuisse). Janvier s'annonce décisif pour les Bianconeri, seulement septièmes après une première moitié de saison en dents de scie. Ils vont démarrer l'année avec trois chocs en moins d'une semaine, contre Naples (6 janvier) et la Roma (9 janvier) en Serie A puis l'Inter Milan (12 janvier) en Supercoupe d'Italie.

MANCHESTER CITY

Grealish et Foden écartés pour des raisons disciplinaires

Les deux internationaux anglais de Manchester City (Premier league anglaise de football) Jack Grealish et Phil Foden, ont été écartés du groupe par l'entraîneur espagnol Pep Guardiola, pour des raisons disciplinaires, rapporte mardi la presse locale. Jack Grealish et Phil Foden auraient un peu trop fêté la victoire obtenue face à Leeds (7-0), mardi dernier. C'est en tout cas ce qu'indique le Times. Selon le journal britannique, les deux internationaux anglais se sont rendus dans un bar peu de temps après avoir joué la totalité de cette rencontre, ce que Pep Guardiola et son staff n'ont pas apprécié. L'entraîneur espagnol des "Citizens" a mis en garde ses milieux offensifs contre leur comportement et les a écartés du groupe après cette sortie nocturne. Vainqueur dimanche en déplacement face à Newcastle (4-0), grâce notamment à un but et une passe décisive de l'ailier international algérien Riyad Mahrez, Manchester City a creusé l'écart en tête du classement avec 44 points, à trois longueurs de son poursuivants direct Liverpool, tenu en échec à Londres face à Tottenham (2-2).

BOUMERDÈS. SÉISME 2003

Le taux d'éradication des chalets dépasse 80%

Le taux d'éradication des chalets installés à travers la wilaya de Boumerdès, au lendemain du séisme du 21 mai 2003, est de 82,04% actuellement, a-t-on appris lundi auprès de la wilaya.

"Ce taux représente 12.293 chalets démolis sur un total de plus de 14.900 unités installées au niveau de 94 sites à travers 28 communes de la wilaya au lendemain du séisme de 2003", a indiqué le wali Yahia Yahiatene dans une déclaration, à l'APS, en marge de l'installation de l'Assemblée populaire de wilaya (APW). Les chalets restants, plus de 2000 "seront démolis progressivement selon un calendrier qui sera dicté par l'état d'avancement des travaux de réalisation des projets de logements dans la wilaya", a-t-il ajouté. M. Yahiatene a assuré, en outre, que la clôture définitive du dossier des chalets est "un engagement et un défi ferme à relever dans les plus brefs délais". À ce jour, la wilaya a enregistré le relogement de près de 10.000 familles, représentant une population globale de plus de 40.000 âmes, à travers 20 communes de la wilaya, avec la récupération d'un foncier considérable, destiné à l'implantation de nombreux programmes de logements et d'équipements publics. Au moins 4.000 logements, en cours de réalisation à Boumerdès et dont la réception se fera progressivement, ont été destinés au parachèvement du programme d'éradication des chalets, à travers la wilaya, selon une déclaration précédente du directeur local du logement, Nabil Yahiaoui. La réalisa-



tion de ces logements s'inscrit, avait-il ajouté, au titre d'un programme global de 40.484 unités, toutes formules confondues, affectées à la wilaya de Boumerdès entre 2003 et 2019, dont 21.245 unités ont été déjà attribuées, au moment où 8.900 unités sont en cours de réalisation et quelque 3.600 autres unités enregistrent un retard dans leur lancement, en raison "d'un déficit en foncier", avait précisé le même directeur. L'opération d'éradication de ces chalets dans la wilaya a été officiellement entamée le 26 décembre 2016 avec la démolition de 500 unités dans la

commune d'Ouled Hadadj, suivie par trois opérations similaires à Corso (253 chalets), Boudouaou (252) et Bordj Menail (500). L'opération se poursuit toujours pour l'élimination d'autres sites de chalets à travers la wilaya. À la concrétisation totale des différents programmes d'habitat en cours à Boumerdès, le parc logement de la wilaya sera porté à 190 000 unités, contre 100 000 en 1999. Un fait ayant contribué à la réduction du taux d'occupation par logement de 6,60 en 1999, à 6,13 en 2009, avec une prévision d'un taux encore plus bas à l'avenir, est-il escompté.

KHENCHELA. EMPLOI

Insertion de 64 jeunes dans des postes permanents

Soixante-quatre (64) jeunes, recrutés dans le cadre du pré-emploi, ont été permanisés dans leurs postes par la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Khenchela. Des décisions de permanisation ont été remises par le wali de Khenchela, Ali Bouzidi, et le directeur local de la jeunesse et des sports (DJS), Larbi Touahria, à ces jeunes recrutés dans le cadre des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) et à l'insertion sociale (DAIS) des jeunes diplômés, lors d'une cérémonie organisée au niveau du complexe omnisports de Khenchela. Dans une déclaration à l'APS en marge de cette cérémonie, M. Touahria a affirmé que les jeunes permanisés ont été recrutés au poste d'administrateur dans les différents établissements de la jeunesse et des sports, répartis à travers les communes de la wilaya de Khenchela. Le même responsable a relevé que les 64 jeunes concernés par la permanisation totalisent plus de 8 ans de travail au mois de novembre 2019. Il a ajouté qu'il sera procédé, au cours de ce qui reste de ce mois de décembre, à la permanisation de 268 autres jeunes, recrutés dans le cadre du pré-emploi, "dès la validation de leurs dossiers par les services du contrôle financier". Aussi, à partir de

mars prochain, il sera aussi procédé à l'insertion dans des postes d'emplois permanents, de jeunes employés dans le cadre du pré-emploi et n'ayant pas 8 ans en novembre 2019. Par ailleurs, des équipements sportifs ont été attribués à 10 écoles primaires pilotes, concernées par la mise en œuvre de la circulaire interministérielle, signée par les

ministères de la Jeunesse et des Sports et de l'Éducation nationale, en février 2021, relative aux nouvelles mesures visant la relance progressive du sport scolaire à travers 500 écoles primaires du pays. La DJS a également procédé à la distribution d'articles de sport au profit des Ligues de wilaya d'athlétisme et de handball. Au cours de cette cérémonie,

le coureur Rafik Arouaoui, du club Amal Khenchela, vainqueur de la 11e édition du Marathon international de Medghacen de la wilaya de Batna, organisé le 4 décembre dernier, et Ikram Merabti, championne d'Algérie de karaté lors du championnat national, organisé récemment dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, ont été honorés.

ORAN. HABITAT

Relogement de 1.000 familles du site "Sebkha" au pôle urbain d'Oued Tlelat

Un total de 1.000 familles résidant au site précaire dit "Sebkha" dans la commune de Sidi Chahmi (Oran) ont bénéficié lundi de logements décents de type F3 au pôle urbain d'Oued Tlelat, a-t-on constaté. L'opération de relogement a été lancée dès les premières heures de la journée en présence des autorités locales, des services techniques de la commune de Sidi Chahmi. Tous les moyens matériels et humains ont été mobilisés pour assurer le bon déroulement de ce relogement. Directement après l'opération de relogement, il a été procédé à la démolition des constructions illicites du site de "Sebkha" pour éviter leur squat et récupérer l'assiette foncière destinée à la réalisation de projets d'utilité publique. Le nouveau pôle urbain d'Oued Tlelat, qui sera destiné aux bénéficiaires de logements publics locatifs par points et ceux de l'habitat précaire, dispose de toutes les commodités et équipements publics ainsi que des aires de jeux. Ce pôle urbain comprend 8.700 logements publics locatifs dont 700 destinés aux habitants de

cette collectivité locale. Le directeur de wilaya de l'habitat, Khorkhi Yacine, a précisé que cet opération de relogement a touché plus de 967 familles du site précaire de Sebkha et qu'aucun dépassement n'a été relevé. Il a ajouté que dans les prochaines semaines, d'autres opérations de relogement sont programmées pour toucher les familles des sites précaires de Ras El Aïn (Oran) et CUM (Es-Senia). Les bénéficiaires de logements à points de la daïra d'Oran prendront possession des 4.500 logements qui leur sont destinés. Un tirage au sort pour le choix du bloc et de l'étage a été effectué le week-end dernier.

Le même responsable a précisé qu'au cours de cette année quelque 34.000 logements ont été distribués au titre de la formule location/vente (AADL) au niveau du nouveau pôle urbain "Ahmed Zabana" à Misserghine. 14.000 logements publics locatifs ont été réalisés à travers les différentes communes de la wilaya dont 11 500 unités prêtes à être distribuées.

MOSTAGANEM. ÉDUCATION

390 millions de DA pour l'extension et la réhabilitation de 60 écoles primaires

Une enveloppe financière de 390 millions DA a été débloquée pour lancer des opérations d'extension et de réhabilitation de 60 écoles primaires, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de la wilaya de Mostaganem. Les opérations d'extension et de réhabilitation s'inscrivent dans le cadre d'un programme sectoriel décentralisé devant permettre l'extension de 53 classes au niveau de 26 écoles primaires pour un montant de 260 millions DA ainsi que la réhabilitation de 34 autres établissements scolaires pour un montant de 130 millions DA. Les établissements concernés sont situés pour la plupart dans des régions rurales éloignées et dans les zones d'ombre. Le wali de Mostaganem, M. Aissa Boulahia a donné, lors d'une réunion tenue lundi, dédiée à ce programme de développement, des instructions aux responsables locaux d'engager les démarches administratives et d'informer les communes concernées parallèlement à la désignation des bureaux d'études chargés de ces opérations urgentes et de veiller à ce qu'elles soient clôturées dans les délais impartis, a ajouté la même source. Les opérations visent à améliorer les conditions de scolarisation et à assurer une bonne prise en charge des élèves des zones éloignées et reculées. Elles s'ajouteront à des actions déjà initiées par les services de la wilaya depuis le début de l'année scolaire pour réaliser et équiper 13 cantines scolaires et recruter les personnels nécessaires aux 12 cantines scolaires des communes de la daïra de Bouguiret. En outre, une enveloppe financière de 200 millions DA a été réservée pour approvisionner en gaz propane des écoles primaires, installer des réseaux internes à 220 écoles primaires après leur équipement en chauffage solaire.

SIDI BEL-ABBÈS. ÉNERGIE

SOLAIRE

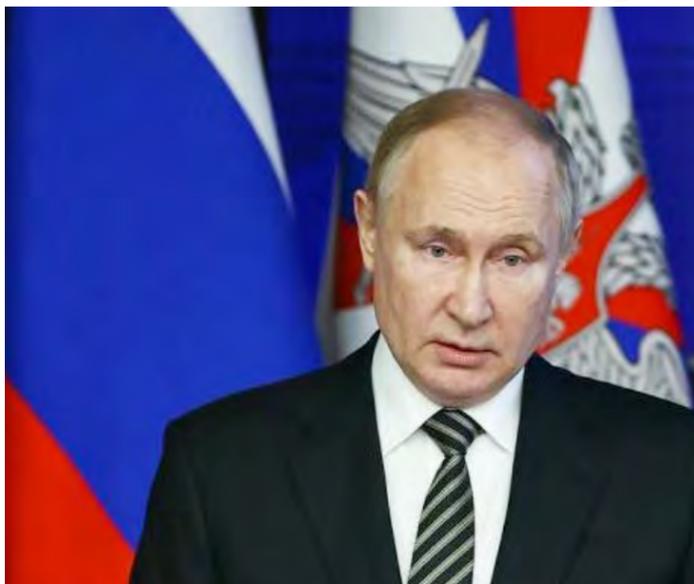
Alimentation prochaine de 500 foyers des zones d'ombre

L'opération de raccordement de 500 foyers au réseau d'énergie solaire sera prochainement lancée au niveau des zones d'ombre disséminées à travers le territoire de la wilaya de Sidi Bel Abbès, a-t-on appris auprès du Cabinet du wali. Les entreprises réalisatrices ont été choisies pour lancer l'opération d'installation des panneaux solaires au profit de 500 foyers dans des zones d'ombre du sud de la wilaya qui ne pouvaient pas être raccordés au réseau électrique régulier, a fait savoir la même source. L'opération nécessitera une enveloppe financière de 260 millions DA, déjà débloquée par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire. En outre, le Cabinet du wali a indiqué que plus de 140 millions DA ont été alloués dans le cadre du Fonds de solidarité et de garantie pour les collectivités locales, à l'effet de fournir de l'énergie solaire à des exploitations agricoles éloignées afin de répondre notamment aux besoins d'irrigation agricole par l'exploitation de pompes ainsi que la mise en service de l'éclairage au niveau des étables et poulaillers. Dans ce cadre, quelque 40 exploitations agricoles, réparties dans des zones reculées au relief accidenté et difficilement raccordable au réseau électrique, ont été alimentées en énergie renouvelable, en attendant de généraliser l'opération à d'autres exploitations agricoles, vu le grand nombre des demandes d'agriculteurs souhaitant profiter de cette énergie vitale.

EN CAS DE MENACES OCCIDENTALES

Poutine promet une réponse "militaire et technique"

Le président russe Vladimir Poutine a promis mardi une réponse "militaire et technique" si ses rivaux occidentaux ne mettent pas fin à leur politique jugée menaçante, sur fond de tensions croissantes autour de l'Ukraine.



"En cas de maintien de la ligne très clairement agressive de nos collègues occidentaux, nous allons prendre des mesures militaires et techniques adéquates de représailles", a-t-il déclaré lors d'une intervention devant les cadres de l'armée russe et du ministère de la Défense. Pour le chef du Kremlin, les Etats-Unis et l'Otan renforcent leur présence aux frontières russes en armant l'Ukraine, en la soutenant politiquement, en y menant des manœuvres et en déployant des forces en mer Noire. "On est sur le pas de notre porte, nous ne pouvons pas reculer", a lancé M. Poutine. Les Occidentaux accusent au contraire Moscou de velléités agressives, soulignant que l'armée russe a massé des dizaines de milliers de soldats à la frontière avec l'Ukraine, pays dont la Russie a déjà annexé une partie du territoire.

GARANTIES EXIGÉES

Le dirigeant russe a réclamé une fois encore que Washington et l'Otan donnent à la Russie des

garanties en signant des traités interdisant tout élargissement futur de l'Alliance atlantique. Il avait déjà présenté cette revendication au président américain Joe Biden lors d'un entretien vidéo début décembre. Vladimir Poutine a assuré ne pas vouloir d'un "conflit armé, d'une effusion de sang" et préférer une "solution politico-diplomatique". Mais il a également jugé que même si les Américains cédaient à ses demandes, la méfiance resterait de mise: "On ne peut croire en aucune garantie juridique, car les Etats-Unis sortent des accords internationaux qui ne les intéressent plus." La Russie a présenté la semaine passée deux traités, l'un destiné aux Etats-Unis et l'autre à l'Otan, résumant ses exigences

pour une désescalade des tensions autour de l'Ukraine. Ces textes ont été jugés inacceptables par plusieurs membres de l'Alliance car ils interdisent l'élargissement de l'Otan et limitent les déploiements et la coopération militaire occidentale en Europe de l'Est et en ex-URSS, sans imposer de mesures similaires à la Russie. Néanmoins, Washington a dit être ouvert à des discussions, mais doit encore détailler sa réponse.

L'UKRAINE NE VEUT PAS ATTENDRE

Parallèlement, les Etats-Unis et l'Europe ont menacé la Russie de sanctions économiques sans pareil en cas d'agression militaire de l'Ukraine. Américains et Euro-

peens ont cependant clairement laissé entendre qu'ils n'enverront pas de troupes pour défendre Kiev. Ces menaces de sanctions ont donc été accueillies à Moscou par un haussement d'épaules, d'autant qu'aucune mesure de rétorsion occidentale n'a jamais amené le Kremlin à changer de ligne politique. Le président ukrainien Volodymyr Zelensky s'est lui offusqué mardi de la réticence occidentale à fixer un calendrier clair pour l'adhésion de Kiev à l'Otan et à l'Union européenne. "Nous ne pouvons pas accepter l'idée (...) d'une (adhésion à) l'UE dans 30 ans et (à) l'Otan, dans une cinquantaine d'années", a-t-il dit. Pour l'Ukraine, entrer dans ces alliances est essentiel à sa survie face aux ambitions russes. En réplique à une révolution pro-occidentale, Moscou a déjà annexé la Crimée en 2014, tout en étant largement considéré, malgré ses dénégations, comme le parrain des séparatistes pro-russes en guerre avec Kiev depuis bientôt huit ans. Enfin, le Kremlin juge les Occidentaux responsables de la rupture de confiance entre les deux camps, l'Otan ayant été élargie à des pays d'Europe orientale et d'ex-URSS à partir des années 1990, en violation, selon Moscou, de promesses faites après la chute de l'Union soviétique. La Russie marque en décembre les trente ans de la fin de l'URSS, épisode humiliant pour de nombreux Russes et qualifié de "plus grande catastrophe géopolitique du XXe siècle" par Vladimir Poutine.

MALAISIE

14 morts et plus de 70.000 déplacés après des inondations exceptionnelles

Le bilan s'est alourdi mardi à 14 morts et plus de 70.000 déplacés en Malaisie après les pires inondations dans ce pays d'Asie du Sud-Est depuis plusieurs années, tandis que l'armée distribuait par bateau de la nourriture aux personnes encore piégées dans leurs maisons. Des pluies torrentielles pendant le week-end ont provoqué des inondations dans plusieurs villes et villages, coupant les principaux axes routiers. Selangor, l'État le plus riche et le plus densément peuplé du pays, qui entoure la capitale Kuala Lumpur, est l'une des régions les plus touchées. Certaines parties de la capitale de l'État, Shah Alam, étaient encore sous l'eau mardi, et des militaires dans des bateaux ont distribué de la nourriture aux personnes bloquées dans leurs maisons et dans les abris du gouvernement. "Ma maison est totalement endommagée, mes deux voitures sont cassées", a déclaré à l'AFP Kartik Subramany. "Ce sont les pires inondations de toute ma vie" Il a fui sa maison alors que les eaux de crue montaient, et s'est réfugié dans une école pendant 48 heures avant d'être évacué avec sa famille vers un abri. "Le gouvernement fédéral a lamentablement laissé tomber la population, a ajouté cet homme de 29 ans. Il a échoué dans sa fonction première de protection et de sauvegarde des vies".

«AUCUN AVERTISSEMENT»

Des milliers de membres des services d'urgence et de l'armée ont été mobilisés, mais les critiques estiment que cela n'était pas suffisant et que des volontaires ont dû intervenir pour fournir de la nourriture et des bateaux pour les opérations de sauvetage. Dans un quartier de Shah Alam durement touché, un journaliste de l'AFP a vu des personnes cherchant désespérément de la nourriture s'emparer d'articles dans un supermarché dévasté. "Aucun avertisse-

ment précoce des pluies torrentielles n'a été donné", a déclaré à l'AFP la députée de l'opposition Fuziah Salleh, qui juge la réponse officielle "désespérée" et "incompétente". "C'est tellement triste que des vies aient été perdues". L'opposition a accusé le gouvernement d'ignorer les appels à mieux préparer la saison des pluies en améliorant notamment le drainage dans les zones urbaines densément peuplées. Un premier bilan faisait état de sept morts, mais il s'est alourdi mardi à 14 morts, dont huit à Selangor et six dans l'État oriental de Pahang, selon l'agence de presse officielle Bernama. Mais ce chiffre pourrait augmenter, de nombreuses personnes étant toujours portées disparues. Plus de 71.000 personnes ont été contraintes de quitter leur domicile en raison des inondations, dont 41.000 à Pahang (centre) et 27.000 à Selangor, selon les données offi-

cielles. Les personnes évacuées sont hébergées dans des centres de secours du gouvernement, mais les responsables ont prévenu qu'il fallait s'attendre à une augmentation des cas de coronavirus liés à la promiscuité dans les abris. La pluie a cessé lundi, permettant aux habitants de revenir dans leurs maisons dévastées et de récupérer leurs biens. "Je tiens mon commerce depuis plus de 24 ans... cela ne s'est jamais produit auparavant", a déclaré Mohammad Awal, dont le magasin de cosmétiques dans la banlieue de Kuala Lumpur a été inondé. La Malaisie subit chaque année des inondations pendant la saison des pluies, mais celles du week-end ont été les pires depuis 2014, lorsque plus de 100.000 personnes avaient été forcées de quitter leurs foyers. Le rôle du réchauffement climatique a été pointé du doigt dans l'aggravation des inondations.

TURQUIE

Erdogan sauve in extremis la livre turque du naufrage

La livre turque s'est redressée mardi suite aux mesures d'urgence annoncées par le chef de l'Etat, après un mouvement de panique lundi qui a fait fluctuer sa valeur de plus et moins 30% en une journée. En début de soirée lundi, après une séance chaotique, le président Recep Tayyip Erdogan a pris de court les marchés et son opposition en décidant de lier la valeur de certains dépôts bancaires en livres au cours du dollar. Les économistes et de nombreux Turcs essayaient toujours de comprendre comment ce nouveau mécanisme d'échange fonctionnera et surtout, comment le gouvernement entend le financer. Mais le résultat est là pour la livre qui avait perdu lundi 45% de sa valeur face au billet vert depuis le 1er novembre. La monnaie, qui avait encore plongé de 10% quand M. Erdogan est apparu à la télévision après la réunion hebdomadaire du gouvernement, s'échangeait quelques heures plus tard en hausse de 20% par rapport au dollar. "Finalement l'administration Erdogan se soucie du taux de change et a évité le contrôle des capitaux", relevait lundi l'économiste Timothy Ash, de BlueBay Asset Management, dans une note de synthèse. Le président "Erdogan a démontré qu'il croyait aux marchés, mais pas aux taux d'intérêt".

LIBAN

Le pays a besoin de 12 à 15 milliards de dollars pour relancer son économie

Le gouverneur de la Banque centrale du Liban Riad Salamé a estimé mardi dans une interview à l'AFP que le Liban avait besoin de 12 à 15 milliards de dollars pour relancer son économie, qui s'effondre depuis plus de deux ans. Le Liban traverse depuis 2019 une crise économique sans précédent, qualifiée par la Banque mondiale d'une des pires dans l'histoire du monde depuis 1850. Conséquence de cette dépression : le salaire minimum ne dépasse pas les 25 dollars sur le marché noir, et quatre Libanais sur cinq sont considérés comme pauvres, selon l'ONU. Selon M. Salamé, "la quote-part du Liban au Fonds monétaire international (FMI) est de 4 milliards de dollars", mais d'autres pays ou des institutions financières pourraient contribuer à aider le Liban à atteindre la somme de "12 à 15 milliards de dollars" nécessaire pour "relancer son économie". Le gouvernement libanais a repris en novembre les discussions avec le FMI, mais n'a pas encore entamé les réformes demandées par la communauté internationale pour venir en aide au Liban. Lourdemment endetté, le Liban a annoncé en mars 2020 le premier défaut de paiement de son histoire. Depuis, les réserves obligatoires en devises étrangères du Liban ont chuté à 12,5 milliards de dollars, une baisse de plus de 50% depuis le début de la crise économique en 2019. "Les réserves obligatoires atteignent aujourd'hui environ 12,5 milliards de dollars" (environ 11,06 milliards d'euros), a déclaré mardi Riad Salamé, qui a précisé que cette institution était capable de maintenir le système de subventions pour "six à neuf mois" supplémentaires. Après avoir entièrement levé les subventions sur les carburants, les autorités réduisent progressivement les subventions sur les médicaments et la farine, alors que la livre libanaise a perdu 90% de sa valeur sur le marché noir. Fixée officiellement depuis 1997 au taux de 1.507 livres pour un dollar, la monnaie nationale a atteint un taux de change record d'environ 30.000 livres pour un dollar en décembre sur le marché noir. Bien qu'il ait aidé le pays à maintenir une "bonne situation socio-économique pendant 27 ans, ce taux n'est plus réaliste", a jugé Riad Salamé. Le Liban avait entamé en mai 2020 les premières négociations avec le FMI qui ont fini par dérailler deux mois plus tard. Ces discussions sont toujours au stade du diagnostic de la situation financière, a indiqué Salamé: "Le Liban n'a pas encore présenté de plan au FMI".

Demande d'emploi

Père sans emploi, médecin, ayant à charge enfant handicapé autiste, nécessite aide urgente.

Tél. 0555 43 15 23

CINÉMA

Spider-Man apporte une bouffée d'oxygène à Hollywood

Avec des recettes historiques, le nouvel épisode des aventures de Spider-Man, "No Way Home", a apporté ce week-end une bouffée d'oxygène à l'industrie du cinéma, qui comptait beaucoup sur lui pour ranimer un box-office laissé exsangue par la pandémie de Covid-19.

Le dernier opus des aventures de l'homme-araignée a réalisé la troisième meilleure sortie de l'histoire en Amérique du Nord avec des recettes de 253 millions de dollars sur le week-end, selon les estimations provisoires du cabinet spécialisé Exhibitor Relations publiées dimanche. C'est beaucoup plus que les prévisions des spécialistes, qui tablaient sur 150 millions de dollars. C'est aussi la meilleure sortie jamais réalisée par les studios Sony, selon le site Deadline. Le nouveau blockbuster est en bonne voie pour atteindre les 600 millions à l'international, a jugé Exhibitor Relations. Sony est le dernier grand studio traditionnel de Hollywood à ne pas avoir sa propre plateforme de vidéo à la demande et le succès de Spider-Man n'en paraît que plus spectaculaire. "C'est une sortie extraordinaire", a estimé l'expert David A. Gross, de la firme spécialisée Franchise Entertainment Research, cité par la revue Variety. Alors que la plupart des grosses séries de films ont du mal à garder le rythme, "Spider-Man explose", a-t-il ajouté. Le dernier film de la saga n'est dépassé que par "Avengers: Endgame" (357 millions de dollars) et "Avengers: Infinity War" (258 millions) dans les annales des meilleures sorties aux Etats-Unis et au Canada, selon le site spécialisé Box Office Mojo. "Spider-Man: No Way Home" est le troisième film où le très populaire homme-araignée est incarné par l'acteur britannique Tom Holland. Les épisodes précédents, où le costume rouge et bleu était endossé par Tobey Maguire puis Andrew Garfield, avaient eux aussi cassé la baraque au box-office. Le "Spider-Man" original, en 2002, est le premier film de l'histoire du cinéma à avoir dépassé 100 millions de dollars de recettes pour son premier week-end d'exploitation.



Le dernier opus des aventures de l'homme-araignée a réalisé la troisième meilleure sortie de l'histoire en Amérique du Nord avec des recettes de 253 millions de dollars sur le week-end dernier

OMICRON EN EMBUSCADE

L'histoire reprend là où l'avait laissée "Far From Home" en 2019, avec un Spider-Man dont l'identité réelle, Peter Parker, est publiquement révélée par le vilain Mystério. Le lycéen tente désespérément de replonger dans l'anonymat avec l'aide d'un autre personnage Marvel, le Docteur Strange, campé par le non moins populaire Benedict Cumberbatch. Avec ces recettes record, le super-héros signe le plus grand succès pour un film depuis la sortie du dernier épisode de Star Wars en décembre 2019. C'était avant le coronavirus, et aucun film n'a dépassé depuis lors la barre des 100 millions pour sa sortie. Mais si les cinémas américains se sont un peu redressés cette année malgré ferme-

tures de salles et restrictions - les prévisions tablent sur un doublement des recettes par rapport à 2020 -, l'industrie a encore beaucoup à faire pour se redresser, surtout avec la montée en puissance du variant Omicron. Les autres films vedettes du weekend sont relégués loin derrière. "Encanto", de Disney, un conte animé avec une musique de Lin-Manuel Miranda, s'est classé second sur la période de vendredi à dimanche, engrangeant 6,3 millions de dollars, selon Exhibitor Relations. Les films visant les spectateurs plus âgés ont souvent fait des flops, comme le remake de "West Side Story" par Steven Spielberg sorti le week-end dernier. Ce "Roméo et Juliette" new-yorkais a engrangé 3,4 millions de dollars ce week-end en reprenant les codes, la musique et l'histoire portés sur les planches pour la première fois à Broadway en 1957, réalisant moins de 18 millions de dollars de recettes en deux semaines. En quatrième position, "Ghostbusters: Afterlife", plus récent chapitre de la franchise paranormale, a rapporté 3,4 millions de dollars. Il est suivi par le thriller "Nightmare Alley" de Guillermo del Toro (seulement 3 millions, malgré des critiques élogieuses), et "House of Gucci" (1,9 million). Même les super-héros Marvel, dont les derniers films dépassaient allègrement le milliard de dollars d'entrées, ont marqué le pas. "Les Eternels", qui ne le resteront pas dans les annales de la critique, n'avaient ainsi récolté que 70 millions de dollars pour leur premier week-end en salles, une piètre performance pour cette filiale de Disney. Ce weekend, ils ont rapporté 1,2 million.

SALON NATIONAL DES ARTS PLASTIQUES À TLEMCCEN

Coup d'envoi de la 13^e édition

Le coup d'envoi de la 13^e édition du salon national des arts plastiques "Abdelhalim Hemch" a été donné, lundi, à la maison de la culture "Abdelkader Alloula" de Tlemcen. Cette 13^e édition voit la participation de 62 artistes peintres représentant plus de vingt wilayas. Elle se poursuivra jusqu'au 23 du mois en cours, avec au programme, outre l'exposition des œuvres picturales, l'organisation d'ateliers vivants animés par des professeurs en beaux-arts d'Oran, de

Mostaganem et de Tlemcen. Plus d'une centaine de tableaux constitue l'exposition qui touche pratiquement toutes les écoles artistiques connues telles que le figuratif, le semi-figuratif, l'abstrait, l'expressionnisme. Des artistes de renom y prennent part à l'instar d'Abdelkader Belkhorissat, Belmekki Mourad, Belhachemi Nouredine, Mustapha Boussetta, Karim Sergoua, Hachemi Ameur, Oulhaci Mohamed et bien d'autres. Une grande participation de jeunes talentueux artistes

a été remarquée à l'exemple de la mostaganemoise Hajar Mihoub, qui vient de décrocher à Bahrein récemment un prix international destiné aux jeunes talents. Ce salon national co-organisé par la maison de la culture et le centre des arts et des expositions de Tlemcen (CAREX) prévoit la tenue d'une journée d'étude sur la symbolique dans l'art plastique algérien et un concours au profit de jeunes artistes. Un jury désignera les lauréats à l'issue de la manifestation.

ORAN

Plus de 50 artistes attendus au Salon national des arts plastiques

Plus de 50 artistes prendront part à la 9^e édition du Salon national des arts plastiques, prévue du 28 au 30 décembre en cours, a-t-on appris des organisateurs. La manifestation, organisée par la Maison de la culture Zeddour Brahim Belkacem verra la participation de plus de 40 artistes plasticiens de la wilaya d'Oran et 9 autres artistes de différentes wilayas du pays, a indiqué, à l'APS, la directrice de l'établissement culturel. Le nombre de participants issus des autres wilayas a diminué par rapport aux précédentes éditions, en raison de la pandémie de Covid-19, a-t-elle noté. Cette neuvième édition est organisée en coordination avec l'Office national de la culture et de l'information, sous la supervision de la direction de la Culture. Et, le slogan retenu pour ce salon est "Notre force est dans notre cohésion et notre distinction dans la diversité de notre culture", a indiqué Mme Kouadri. Les invités d'honneur de ce rendez-vous culturel, organisé au hall de la salle de cinéma "Maghreb" sont l'artiste Kaci Zahia d'Alger et le palestinien Zaki Salama, a-t-on indiqué. Ce salon national se veut un espace dédié aux artistes plasticiens pour exposer leurs œuvres et mettre en exergue leurs expériences créatives en abordant différentes thématiques en relation avec le slogan retenu pour cette année, selon la même source. Lors de cette manifestation, les participants visiteront la galerie d'exposition "Kour", spécialisée dans la calligraphie arabe, bénéficieront d'une tournée touristique aux différents monuments historiques de la ville d'Oran et prendront part à un concert organisé par l'ONCI, a-t-on ajouté.

Vente-dédicace collective d'un groupe de romanciers et de poètes

Une opération de vente-dédicace collective d'un groupe de romanciers et de poètes du "Malhoune" et "Fasih" a été lancée, lundi au niveau du hall de la bibliothèque communale "Bakhti Benaouda" (Oran), a-t-on appris auprès des organisateurs. Plus de 15 romanciers et poètes d'Oran et des wilayas limitrophes participent à cette opération permettant de présenter des œuvres les plus récentes dont la date de parution ne dépasse pas une année, a indiqué à l'APS, le président de l'association culturelle "Athar El-Abirine" d'Oran, organisatrice de cette initiative culturelle. Cette initiative vise à permettre aux auteurs, notamment les jeunes, de promouvoir leurs œuvres et d'aller à la rencontre des lecteurs, a indiqué Rouane Cherif, ajoutant que le public pourra également acquérir des livres directement sans intermédiaires. Oran accueillera, mardi, une rencontre nationale littéraire qui permettra de faire découvrir des créateurs non connus du public et d'encourager la lecture, selon le même responsable. Le premier jour de cette activité culturelle s'est distingué par la présence de 12 créateurs versés dans la poésie Malhoune et classique ainsi que des romanciers. La manifestation prendra fin ce jeudi avec l'organisation d'une soirée littéraire.

EL BAYADH

Lancement des journées "Fordja Etifl" au profit du jeune public

Une manifestation intitulée "Fordja Etifl" (fête de l'enfant) a débuté, lundi, à la maison de la culture "Mohamed Belkheir" d'El Bayadh en présence d'un jeune public nombreux, venu apprécier des représentations théâtrales. Les responsables de la maison de la culture, organisatrice de l'événement, ont concocté un riche programme de représentations théâtrales que présenteront des troupes locales. L'objectif étant d'égayer la période des vacances d'hiver des enfants et d'encourager les jeunes talents et promouvoir leurs talents. Au niveau de la bibliothèque principale de lecture publique "Chahid Errak El Hadj", une manifestation "Je lis et m'amuse pendant mes vacances" débutera, mardi jusqu'au 29 du mois en cours, des activités de lecture, d'écriture de contes, de dessin, de travaux manuels ainsi que des concours culturels seront proposés au jeune public, a-t-on indiqué.

27 décès et 1 258 blessés enregistrés en une semaine

Vingt-sept (27) personnes ont trouvé la mort et 1258 autres sont blessées dans des accidents de la circulation survenus durant la période du 12 au 18 décembre en cours à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué hier un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de Tamanrasset où quatre personnes sont décédées sur les lieux de l'accident et 07 autres blessées dans six accidents de la route, affirme la même source, indiquant que les victimes ont été prises en charge puis évacuées vers les structures hospitalières. Les services de la Protection civile affirment dans le même communiqué avoir effectué, du 12 au 18 décembre courant, 13078 interventions permettant la prise en charge de 12661 blessés et malades traités par les secours médicalisés sur les lieux d'accidents et l'évacuation vers les structures sanitaires.

Un réseau criminel démantelé et près de 8.000 comprimés psychotropes saisis

Les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont démantelé un réseau de trafic de substances psychotropes, et procédé à la saisie de près de 8.000 comprimés psychotropes, a indiqué hier, un communiqué de la Sûreté nationale. "La 10e sûreté urbaine de Beau-Fraisier relevant de la circonscription administrative de Bab El Oued, ont mis hors d'état de nuire un réseau de trafic de substances psychotropes", précise le communiqué. Le plan mis en place par les mêmes services, en coordination avec le parquet territorialement compétent, s'est soldé par "l'arrestation de 4 suspects, âgés entre 25 et 45 ans, des repris de justice originaires de la wilaya d'Alger", ajoute la même source. Après perquisition des domiciles des suspects, les mêmes services ont "saisi une quantité de substances psychotropes estimée à 7.816 comprimés, 10 armes blanches, 6 chiens sauvages de différentes races, un somme d'argent s'élevant à 45.000 DA, et 3 téléphones portables". Après parachèvement des formalités légales, les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République territorialement compétent.

L'ex-international marocain Ouaddou victime d'insultes racistes pour avoir soutenu l'Algérie

L'ancien footballeur international marocain Abdeslam Ouaddou continue de faire l'objet d'attaques racistes sur les réseaux sociaux de la part d'un mouvement "nationaliste" proche du régime du Makhzen, lui reprochant notamment son stage dans le staff technique de la sélection algérienne pour l'obtention d'une licence professionnelle. Sur sa page Twitter, Ouaddou a partagé hier "quelques florilèges de leur ignominie", avec notamment une de ses photos publiée avec celle d'un bébé singe en couche, chacun tenant un micro. "Tu n'es pas un vrai marocain, et tu ne le seras jamais (...)", ou encore "Je pensais que tu es



devenu un Algérien (...) Tu n'as plus le droit de te comporter comme un Mar-

caïn", sont parmi les publications sur son profil, sans parler des insultes tous azimuts. "Le mouvement Moorish raciste et xénophobe continue sans relâche et chaque jour son harcèlement lâche. La justice sera saisie bien évidemment ! Ils se prétendent défenseurs de la territorialité du Maroc et du Roi", a réagi l'ancien défenseur de Rennes, Nancy et Valenciennes (France) entre

autres. "Furieuses attaques xénophobes contre Abdes Ouaddou en provenance des milices du mouvement raciste (...) Moorish. Je ne vais pas essayer de vous convaincre que ce mouvement est étroitement lié à MarocDiplomatie (ministère des Affaires étrangères marocain, ndlr), donc à la DGED (Direction générale des études et de la documentation, ndlr) et à d'autres officines", a tweeté pour sa part le journaliste et écrivain marocain Ali Lmrabet. L'ancien capitaine de l'équipe nationale du Maroc fait l'objet depuis quelque temps d'une campagne haineuse sur les réseaux sociaux, notamment après avoir été accepté en 2020 dans le staff technique des "Verts" par le sélectionneur Djamel Belmadi pour terminer la dernière étape d'une licence Pro. "C'est vrai qu'on ne fait pas entrer n'importe qui, mais là c'est une personne que je connais très bien. C'est un frère et un ancien partenaire à moi qui m'a déjà aidé", avait expliqué Belmadi.

Secousse tellurique de 2,4 degrés à Alger

Une secousse tellurique d'une magnitude de 2,4 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée hier à 07h39 à Alger, a indiqué le centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG). La secousse a été localisée à 1 km au sud-ouest de Bouzaréah, selon la même source.

Le souverain de Dubaï condamné à payer une somme record à son ex-épouse et leurs enfants

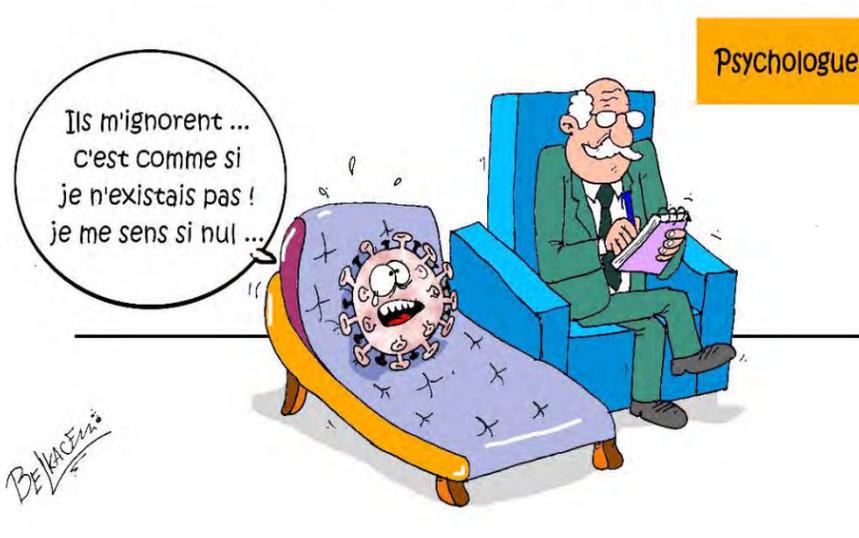
Le souverain de Dubaï, Mohammed ben Rached al-Maktoum, a été condamné hier par la justice britannique à payer plus de 640 millions d'euros à son ex-épouse et à leurs enfants, ce qui est considéré comme la plus grande compensation en matière de divorce accordée par un tribunal anglais. Le dirigeant de 72 ans, chef du gouvernement des Emirats arabes unis, devra payer 251,5 millions de livres (environ 300 millions d'euros) à sa sixième épouse, la princesse Haya de Jordanie, 47 ans, et effectuer des paiements pour leurs enfants Al Jalila, 14 ans, et Zayed, neuf ans, représentant au total 290 millions de livres (plus de 340 millions d'euros) pour couvrir la pension alimentaire et les frais liés à leur sécurité, selon un jugement du tribunal des affaires familiales publié hier. "Compte tenu de leur statut et des menaces générales de terrorisme et d'enlèvement auxquelles ils sont confrontés dans de telles circonstances, ils sont particulièrement vulnérables et ont besoin d'une sécurité renforcée pour assurer

leur sûreté dans ce pays", a déclaré le juge Moor en rendant sa décision. Il a ajouté que "la principale menace à laquelle ils sont confrontés vient du (souverain) lui-même, et non de sources extérieures." La Haute Cour avait jugé en octobre que Mohammed ben Rached al-Maktoum avait autorisé le piratage du téléphone de son épouse la princesse Haya de Jordanie et de ceux

de ses avocats britanniques. Il n'avait pas été prouvé que le piratage était lié à la bataille juridique qui l'opposait au Royaume-Uni à sa femme pour obtenir le retour à Dubaï de leurs deux enfants mais un volume "très important" de 265 mégaoctets de données avait été extrait du téléphone de la princesse Haya (soit 24 heures d'enregistrement vocal ou 500 photographies).

SOUS-RIRE

Les Algériens vivent au rythme de l'avant pandémie ...



MISE AUX POINGS



«Que le travail continue et que la progression soit le leitmotiv de tous les jours, pour maintenir le niveau de performance, qui permettra d'engranger d'autres titres, qui feront le bonheur de tout le peuple algérien»

Djamel Belmadi, sélectionneur national

Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Édité par l'Eurl Millénum Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger

R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

Publicité-ANEP :

1, Avenue Pasteur-Alger

Tél. : 021 73 76 78

Fax : 021 73 95 59

Impression :

- Centre : SIA

- Est : SIE

- Ouest : SIO

Diffusion : M.P. Diffusion

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerrouf - Bouira.

Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :

redaction_courrier@yahoo.fr

CRÉATION DU CNRT :

« De bon augure pour la recherche et l'innovation en Algérie »

L'Algérie met le cap sur le développement de la recherche scientifique dans plusieurs secteurs d'activité socioéconomique et technologique et l'installation récemment du Conseil national de la recherche scientifique et technologique « augure de l'importance qu'occupe la recherche et l'innovation en Algérie », a souligné hier, Mme Kamila Guidouche, la directrice de la recherche au ministère de l'Enseignement supérieur.

L'intérêt porté sur l'innovation dans les technologies nouvelles prend, selon l'invitée, hier, de la rédaction, de la chaîne III de la Radio algérienne, « tout son sens par l'agrément de 40 incubateurs de recherche au niveau des universités », ce qui traduit, a-t-elle indiqué « l'importance accordée aux laboratoires de recherche et l'encouragement des étudiants porteurs de projets réalisables avec des brevets pour protéger leurs travaux de recherche ». Sur la sélection des projets, la responsable a fait savoir que cette opération « se fait selon des procédés scientifiques au terme desquels une sélection de 50 projets sont à

accompagner dans le cadre du programme national à superviser par ledit Conseil », explique Mme Guidouche précisant que la priorité est donnée aux « projets concrets délivrables qui est la condition sine qua non d'éligibilité à bénéficier d'un encouragement ». Mais pour l'invitée de la Radio nationale, « la révision de la loi sur la recherche s'impose » pour revoir, explique-t-elle « les missions et attributions du nouveau Conseil national de la recherche scientifique et technologique (CNRT) et la Direction ministérielle de la recherche scientifique qui élabore jusqu'à les programmes nationaux de recherche ». La direction de la recherche est détentrice du programme des « trois S » qui regroupe, selon elle, les programmes nationaux de recherche prioritaires avec des thématiques, réparties sur des axes sachant qu'ils ont été fixés en partenariat avec les comités intersectoriels en présence des domaines de l'agriculture, de la santé et de l'énergie. Par les chiffres, la directrice de la recherche au MESRS dénombre 31 secteurs sollicités dont seulement 21 ont répondu aux appels formulés lors des réunions avec leurs représentants respectifs, et la direction couvre aussi 1700 laboratoires opérant sous l'égide de 30 Centres de recherche.

Avec l'installation du CNRT, dont la composante est constituée « de chercheurs

membres de laboratoire d'excellence, capables de valoriser et suivre les projets utiles », d'où l'intérêt de la création de ce Conseil où se croisent, dira-t-elle « les compétences venant de l'étranger et celles ayant préféré s'investir en Algérie ». Poursuivant sur l'installation dudit Conseil, Mme Guidouche estime que le CNRT est « une reconnaissance au chercheur algérien où qu'il soit » et que cette reconnaissance s'adresse aussi à « de l'effort intellectuel », lequel a été toujours un souci du Département de la recherche au ministère qui en a fait écho, indique-t-elle « dans un livre blanc élaboré en 2020, inventaire des noms et palmarès dans divers domaines », citant, l'intelligence artificielle, la sécurité alimentaire, la sécurité technologique et la microélectronique. Sur la création des deux écoles supérieures de l'intelligence artificielle et des mathématiques, elle a fait savoir qu'elle a été portée « justement dans les recommandations du livre blanc ».

R. N.

E-PAIEMENT

Les opérations vingtuplées depuis 2019

Le nombre des opérations effectuées en Algérie, dans le cadre de l'E-paiement, se sont multipliées par vingt depuis l'avènement de la pandémie Covid-19 pour atteindre 20 millions de transactions actuellement, alors qu'il était de quelques centaines de milliers en 2016. C'est ce qu'a révélé, Samir Kaid, directeur de planification et de suivi des programmes au sein de la filiale ELIT de Sonelgaz, lors du séminaire sur les enjeux et défis de la digitalisation tenu, lundi, à l'ESHRA d'Alger. Un chiffre émanant des bureaux d'études et, qui conduit à cette conclusion que, «Le développement du paiement électronique est en train de se mettre en place» et que ce procédé «va exploser dans peu de temps d'autant plus que plus de 60% de la population algérienne est jeune et utilisent les Smartphones et les services Internet», a-t-il affirmé.

R.E.

RECRUTEMENT

Le Courrier d'Algérie recrute un correspondant de presse confirmé pour la wilaya de Constantine. Les candidats intéressés peuvent envoyer un CV et une lettre de motivation à l'adresse e-mail : redaction_courrier@yahoo.fr

PUB

AFFICHAGE URBAIN ET ROUTIER

Unité	Wilayas	Panneaux
UNITÉ OUEST	12	105
UNITÉ CENTRE	9	335
UNITÉ EST	23	192

Le réseau N°1 en Algérie, soyez le plus proche de vos clients

Anep communication et signalétique

023 53 53 24 | 0655 56 78 58
 023 53 53 61 | 0661 75 75 96
 contact@anepcs.dz
 www.anepcs.dz
 Site AADL - 416 logt Aïn Naādja
 Gué de constantine - Alger